



COMPTES

CONSOLIDÉS

2018

[haulotte.com](http://haulotte.com)

**Haulotte**   
LET'S DARE TOGETHER

# COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

## BILAN CONSOLIDÉ ACTIF

En milliers d'euros

	Note	31/12/2018	31/12/2017
Ecart d'acquisition	8	32 728	15 722
Immobilisations incorporelles	9	30 161	20 398
Immobilisations corporelles	10	53 993	57 181
Titres mis en équivalence		-	8 672
Autre actifs financiers	11	2 908	3 724
Impôts différés actifs	25	18 013	16 880
Clients sur opérations de financements > 1 an	13	21 710	20 162
Autres actifs non courants	14	4 572	4
<b>ACTIFS NON COURANTS (A)</b>		<b>164 085</b>	<b>142 743</b>
Stocks	12	178 949	108 732
Clients	13	123 573	115 148
Clients sur opérations de financements < 1 an	13	12 844	9 993
Autres actifs courants	14	33 372	33 972
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17	24 110	24 481
<b>ACTIFS COURANTS (B)</b>		<b>372 848</b>	<b>292 326</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS (A+B)</b>		<b>536 933</b>	<b>435 069</b>

Les notes 1 à 46 font partie intégrante des états financiers consolidés annuels.

# COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

## BILAN CONSOLIDÉ PASSIF

En milliers d'euros

	Note	31/12/2018	31/12/2017
Capital	18	4 078	4 078
Primes d'émission	18	91 720	91 720
Réserves et résultat consolidés		161 539	142 925
<b>CAPITAUX PROPRES (part du Groupe) (A)</b>		<b>257 337</b>	<b>238 723</b>
Intérêts minoritaires (B)		(347)	(399)
<b>CAPITAUX PROPRES (de l'ensemble consolidé)</b>		<b>256 990</b>	<b>238 324</b>
Dettes financières à long terme	19	46 084	68 012
Impôts différés passifs	25	6 068	4 338
Provisions	21	5 055	5 583
<b>PASSIFS NON COURANTS (C)</b>		<b>57 207</b>	<b>77 933</b>
Fournisseurs	23	86 284	62 352
Autres passifs courants	24	24 846	31 068
Dettes financières à court terme	19	102 053	14 293
Provisions	21	9 553	11 099
<b>PASSIFS COURANTS (D)</b>		<b>222 736</b>	<b>118 812</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES (A+B+C+D)</b>		<b>536 933</b>	<b>435 069</b>

Les notes 1 à 46 font partie intégrante des états financiers consolidés annuels.

# COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

## COMPTE DE RÉSULTAT

En milliers d'euros

	Note	31/12/2018		31/12/2017	
<b>ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>					
Produits des activités ordinaires	27	555 905	100%	499 442	100%
Coût des ventes	28	(424 155)	-76,3%	(370 453)	-74,2%
Frais commerciaux		(32 653)	-5,9%	(29 664)	-5,9%
Frais administratifs et généraux	29	(54 745)	-9,8%	(48 497)	-9,7%
Frais de recherche et développement	30	(8 747)	-1,6%	(8 462)	-1,7%
Gains / (Pertes) de change	31	(2 000)	-0,4%	(1 215)	0,2%
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>		<b>33 605</b>	<b>6,0%</b>	<b>41 151</b>	<b>8,2%</b>
Autres produits et charges opérationnels	34	(4 485)	-0,8%	(5 442)	-1,1%
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL des ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>		<b>29 121</b>	<b>5,2%</b>	<b>35 708</b>	<b>7,1%</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence prolongeant l'activité du Groupe		(147)		962	
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL après Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence</b>		<b>28 974</b>	<b>5,2%</b>	<b>36 670</b>	<b>7,3%</b>
Coût de l'endettement financier net	35	(1 580)		(1 693)	
Gains / (Pertes) de change	31	(290)		(10 866)	
Autres produits et charges financiers	35	(1 825)		(3 133)	
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS des ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>		<b>25 279</b>	<b>4,5%</b>	<b>20 978</b>	<b>4,2%</b>
Impôts sur le résultat	36	(7 350)	-1,3%	(3 320)	-0,7%
<b>RÉSULTAT des ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>		<b>17 929</b>	<b>3,2%</b>	<b>17 658</b>	<b>3,5%</b>
<b>ACTIVITÉS ABANDONNÉES</b>					
<b>RÉSULTAT des ACTIVITÉS ABANDONNÉES</b>	<b>26</b>	<b>5 944</b>		<b>30</b>	
<b>RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ</b>		<b>23 873</b>	<b>4,3%</b>	<b>17 688</b>	<b>3,5%</b>
dont Résultat net part du groupe		23 803		17 610	
dont Résultat net part des minoritaires		70		78	
<b>Résultat net par action</b>	38	<b>0,81</b>		<b>0,60</b>	
<b>Résultat net dilué par action</b>	38	<b>0,81</b>		<b>0,60</b>	

Les notes 1 à 46 font partie intégrante des états financiers consolidés annuels.

# COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

## ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

En milliers d'euros

	Note	31/12/2018	31/12/2017
<b>Résultat net (A)</b>		<b>23 873</b>	<b>17 688</b>
<b>ÉLÉMENTS RECYCLABLES EN RÉSULTAT</b>			
Ecart de conversion relatifs aux éléments monétaires faisant partie d'investissement net dans des activités à l'étranger		(5 175)	(11 083)
Ecart de conversion des états financiers des filiales		5 343	(2 578)
<b>ÉLÉMENTS NON RECYCLABLES EN RÉSULTAT</b>			
Gains et pertes actuariels sur avantages au personnel	22	(131)	16
Impôts	25	(330)	3 601
<b>Total des autres éléments du résultat global (B)</b>		<b>(293)</b>	<b>(10 044)</b>
<b>Total du résultat global (A+B)</b>		<b>23 580</b>	<b>7 644</b>
dont part du Groupe		23 510	7 566
dont part des minoritaires		70	78

Les notes 1 à 46 font partie intégrante des états financiers consolidés annuels.

# COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

En milliers d'euros	Note	31/12/2018	31/12/2017
<b>Résultat net consolidé</b>		<b>17 929</b>	<b>17 658</b>
Dotations aux amortissements		15 853	12 074
Dotations / (Reprises) sur provisions (sauf sur actif circulant)		5 278	6 436
Variation de la juste valeur des instruments financiers		-	51
Pertes et gains de change latents		(1 560)	10 166
Variation des impôts différés		(1 803)	(3 894)
Plus et moins values de cession		(946)	(1 074)
Intérêts sur emprunts		1 593	1 683
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		147	(962)
<b>MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT</b>		<b>36 491</b>	<b>42 138</b>
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	40	(71 038)	(4 677)
Variation des créances sur opérations de financement	41	(2 714)	2 286
Variation des autres actifs non courants		-	-
Total flux net de trésorerie d'exploitation générés par les activités poursuivies		(37 261)	39 747
Flux net de trésorerie d'exploitation générés par les activités abandonnées		201	1 228
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ</b>		<b>(37 060)</b>	<b>40 975</b>
Acquisitions d'immobilisations		(22 177)	(16 826)
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt		2 988	1 663
Dividendes reçus		849	634
Impact des variations de périmètre		(14 913)	-
Variation des dettes sur immobilisations		-	-
Total flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement des activités poursuivies		(33 253)	(14 529)
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement des activités abandonnées		16 130	(1 196)
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		<b>(17 123)</b>	<b>(15 725)</b>
Dividendes versés aux actionnaires		(6 507)	(6 506)
Emissions d'emprunts		51 948	17 544
Remboursements d'emprunts et autres		(7 776)	(27 927)
Actions propres		(709)	569
Total flux net de trésorerie liés aux opérations de financement des activités poursuivies		36 956	(16 320)
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement des activités abandonnées		-	-
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>		<b>36 956</b>	<b>(16 320)</b>
<b>VARIATION DE TRÉSORERIE</b>		<b>(17 227)</b>	<b>8 930</b>
Trésorerie d'ouverture	42	22 809	15 324
Trésorerie variation cours devises activités poursuivies		(697)	(1 377)
Trésorerie variation cours devises activités abandonnées		-	-
Reclassement de la trésorerie de clôture des activités abandonnées		-	68
Trésorerie de clôture des activités poursuivies	42	4 885	22 809
<b>TOTAL VARIATION DE TRÉSORERIE</b>		<b>(17 227)</b>	<b>8 930</b>

Les notes 1 à 46 font partie intégrante des états financiers consolidés annuels.

# COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros	Capital	Primes	Réserves consolidées *	Résultat de l'exercice	Actions propres **	Actions gratuites ***	Ecart de conversion	Gains et pertes actuariels sur avantages au personnel	Total part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
<b>Situation au 31 décembre 2016</b>	<b>4 078</b>	<b>94 305</b>	<b>151 925</b>	<b>23 289</b>	<b>(14 180)</b>	<b>-</b>	<b>(20 981)</b>	<b>(1 316)</b>	<b>237 120</b>	<b>(486)</b>	<b>236 634</b>
Variation de capital de la société consolidante	-								-	-	-
Affectation du résultat de l'exercice 2016			23 289	(23 289)					-		-
Dividendes distribués par la société consolidante		(2 585)	(3 921)						(6 506)		(6 506)
<i>Résultat net de l'exercice</i>				17 610					17 610	78	17 688
<i>Gains et pertes comptabilisés directement en autres éléments du résultat global</i>							(10 045)	-	(10 045)	1	(10 044)
Total du résultat global		-	-	17 610	-		(10 045)	-	7 565	79	7 644
Actions propres					569				569		569
Autres mouvements			(23)						(23)	9	(14)
<b>Situation au 31 décembre 2017</b>	<b>4 078</b>	<b>91 720</b>	<b>171 270</b>	<b>17 610</b>	<b>(13 611)</b>	<b>-</b>	<b>(31 026)</b>	<b>(1 316)</b>	<b>238 725</b>	<b>(398)</b>	<b>238 326</b>
Variation de capital de la société consolidante	-								-		-
Affectation du résultat de l'exercice 2017			17 610	(17 610)					-		-
Dividendes distribués par la société consolidante			(6 511)						(6 511)		(6 511)
<i>Résultat net de l'exercice</i>				23 803					23 803	70	23 873
<i>Gains et pertes comptabilisés directement en autres éléments du résultat global</i>							(162)	(131)	(293)	0	(293)
Total du résultat global				23 803			(162)	(131)	23 510	70	23 580
Actions propres					(708)	392			(316)		(316)
Autres mouvements ****			1 929						1 929	(19)	1 910
<b>Situation au 31 décembre 2018</b>	<b>4 078</b>	<b>91 720</b>	<b>184 298</b>	<b>23 803</b>	<b>(14 319)</b>	<b>392</b>	<b>(31 188)</b>	<b>(1 447)</b>	<b>257 337</b>	<b>(347)</b>	<b>256 990</b>

\* Les réserves consolidées sont essentiellement composées de report à nouveau. \*\* Pour les trois périodes, le montant présenté dans la colonne « actions propres » a été ramené à la valeur d'inventaire, avec pour contrepartie les réserves consolidées. \*\*\* Voir note 18. \*\*\*\* Les autres mouvements incluent les effets de l'hyperinflation en Argentine.

Les notes 1 à 46 font partie intégrante des états financiers consolidés annuels.

# COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Bilan consolidé actif</b> .....	2
<b>Bilan consolidé passif</b> .....	3
<b>Compte de résultat</b> .....	4
<b>État du résultat global consolidé</b> .....	5
<b>Tableau des flux de trésorerie consolidés</b> .....	6
<b>Tableau de variation des capitaux propres</b> .....	7
<b>Note 1 - Informations générales</b> .....	10
<b>Note 2 - Faits marquants de l'exercice</b> .....	10
<b>2.1</b> Présentation du nouveau plan stratégique du groupe .....	10
<b>2.2</b> Variations de périmètre .....	10
<b>2.3</b> Renégociation du crédit syndiqué .....	11
<b>2.4</b> Nouveau siège social .....	11
<b>Note 3 - Résumé des principales méthodes comptables</b> .....	12
<b>3.1</b> Base de préparation des états financiers .....	12
<b>3.2</b> Estimations et jugements comptables déterminants .....	15
<b>3.2.1</b> Hypothèses, jugements clés et appréciations .....	15
<b>3.2.2</b> Évaluation des risques et incertitudes significatives pouvant avoir un impact significatif sur Haulotte Group .....	16
<b>3.3</b> Méthodes de consolidation .....	16
<b>3.4</b> Traitement des comptes et transactions intercompagnies .....	16
<b>3.5</b> Méthode de conversion des états financiers des filiales étrangères .....	17
<b>3.6</b> Conversion des opérations en devises .....	17
<b>3.7</b> Regroupements d'entreprises .....	18
<b>3.8</b> Information sectorielle .....	18
<b>Note 4 - Principes et méthodes d'évaluation des principaux agrégats du bilan</b> .....	19
<b>4.1</b> Ecarts d'acquisition .....	19
<b>4.2</b> Immobilisations incorporelles .....	20
<b>4.3</b> Immobilisations corporelles .....	21
<b>4.4</b> Autres actifs financiers .....	22
<b>4.5</b> Stocks et encours .....	22
<b>4.6</b> Créances clients .....	22
<b>4.6.1</b> Ventes sans garantie accordée par le Groupe .....	23
<b>4.6.2</b> Ventes avec garanties accordées par le Groupe .....	23
<b>4.6.3</b> Contrats de location financement .....	25
<b>4.6.4</b> Contrats de crédit-bail adossé .....	25
<b>4.7</b> Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	25
<b>4.8</b> Actions propres .....	25
<b>4.9</b> Engagements de retraite et assimilés .....	26
<b>4.10</b> Provisions et passifs éventuels .....	26
<b>4.11</b> Emprunts .....	27
<b>4.12</b> Impôts différés .....	27
<b>Note 5 - Gestion des risques financiers</b> .....	27
<b>Note 6 - Principes et méthodes d'évaluation du compte de résultat</b> .....	28
<b>6.1</b> Reconnaissance des produits .....	28
<b>6.2</b> Coûts des ventes .....	29
<b>6.3</b> Frais commerciaux .....	29
<b>6.4</b> Frais administratifs et généraux .....	29
<b>6.5</b> Frais de recherche et développement .....	29
<b>6.6</b> Autres produits et charges opérationnels .....	29
<b>6.7</b> Résultat opérationnel .....	29
<b>6.8</b> Coût de l'endettement financier net .....	30
<b>6.9</b> Autres produits et charges financiers .....	30
<b>6.10</b> Résultats par action .....	30

# COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

Note 7 - Périmètre de consolidation .....	30
Note 8 - Écarts d'acquisition .....	32
Note 9 - Immobilisations incorporelles .....	34
Note 10 - Immobilisations corporelles .....	36
Note 11 - Autres Actifs financiers .....	37
Note 12 - Stocks et en-cours .....	37
Note 13 - Créances clients et comptes rattachés .....	38
Note 14 - Autres actifs .....	40
Note 15 - Créances par échéance .....	41
Note 16 - Gestion du risque de change .....	41
Note 17 - Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	42
Note 18 - Capital social et primes d'émission .....	42
Note 19 - Emprunts et dettes financières .....	44
Note 20 - Gestion du risque de taux .....	46
Note 21 - Provisions .....	47
Note 22 - Avantages au personnel .....	48
Note 25 - Dettes par échéance .....	49
Note 24 - Autres passifs courants .....	50
Note 25 - Impôts différés .....	50
Note 26 - Compte de résultat des activités abandonnées .....	52
Note 27 - Produits des activités ordinaires des activités poursuivies .....	52
Note 28 - Coûts des ventes des activités poursuivies .....	52
Note 29 - Frais administratifs et généraux des activités poursuivies .....	52
Note 30 - Frais de recherche et développement des activités poursuivies .....	53
Note 31 - Gains et pertes de change des activités poursuivies .....	53
Note 32 - Charges par nature du résultat opérationnel courant des activités poursuivies .....	53
Note 33 - Charges de personnel des activités poursuivies .....	54
Note 34 - Autres produits et charges opérationnels des activités poursuivies .....	54
Note 35 - Coût de l'endettement financier net, autres produits et charges financières des activités poursuivies .....	55
Note 36 - Impôts sur les résultats .....	55
Note 37 - Rapprochement entre charge d'impôt réelle et théorique .....	56
Note 38 - Résultats par action .....	56
Note 39 - Information sectorielle .....	57
<b>39.1.</b> Répartition du chiffre d'affaires .....	57
<b>39.3.</b> Principaux indicateurs par zone géographique .....	60
Note 40 - Détail de la variation du besoin en fonds de roulement .....	62
Note 41 - Détail de la variation des créances sur opérations de financement .....	62
Note 42 - Composantes de la trésorerie .....	63
Note 43 - Transactions avec les parties liées .....	63
<b>43.1.</b> Opérations avec les entreprises liées .....	63
<b>43.2.</b> Sommes allouées aux dirigeants .....	63
Note 44 - Engagements hors bilan .....	64
Note 45 - Effectif moyen du Groupe .....	65
Note 46 - Honoraires des commissaires aux comptes .....	65

# COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

## NOTE 1 - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Haulotte Group S.A. fabrique et distribue par l'intermédiaire de ses filiales (constituant ensemble « le Groupe ») des nacelles et des plateformes élévatrices de personnes.

Haulotte Group est également présent sur le secteur de la location de matériel d'élévation de personnes et de levage.

Haulotte Group S.A. est une société anonyme enregistrée à Saint-Etienne (France) et son siège social est à L'Horme. La société est cotée à la Bourse de Paris Compartiment B (Mid-caps).

Les comptes consolidés annuels au 31 décembre 2018 ainsi que les notes y afférentes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de Haulotte Group S.A. le 12 mars 2019. Ils sont exprimés en milliers d'Euros (K€).

## NOTE 2 - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

### 2.1 Présentation du nouveau plan stratégique du groupe

En Avril 2018, lors du salon Intermat, le Groupe a présenté son nouveau plan stratégique intitulé « let's dare together plan ». L'ambition du Groupe est d'offrir à ses clients des solutions toujours plus sécurisées, toujours plus respectueuses de l'environnement et toujours plus adaptées aux besoins de ses partenaires.

Pour transformer cette ambition en plans d'actions, le Groupe a défini trois axes stratégiques majeurs :

- devenir une « blue company »,
- devenir un fournisseur de solutions globales,
- devenir la référence marché sur les engagements de service.

Deux grands programmes transversaux servent de socle à l'atteinte de ces objectifs stratégiques :

- la transformation culturelle « Let's dare » afin de libérer l'ensemble de l'énergie collaborative du Groupe,
- la transformation digitale, facteur clé des succès futurs : création de nouvelles perspectives d'efficacité opérationnelle tout au long de la chaîne de création de valeur.

Lors de ce salon, le Groupe a également effectué le lancement de la gamme Pulseo (machines 100% électriques) et a présenté la première nacelle articulée 20m 100% électrique (HA20LE), ce qui est une « première » mondiale.

Enfin, au cours de l'année 2018, le Groupe a lancé deux applications :

- Haulotte Diag qui permet de gérer la maintenance quotidienne des machines,
- Quick positioning qui permet, en quelques secondes, de sélectionner la machine dont le client a besoin sur son chantier.

### 2.2 Variations de périmètre

#### Cession de No.Ve.

En date du 21 juin 2018, le groupe a cédé sa filiale No.Ve. qui portait la totalité de son activité de location en Italie.

# COMPTES CONSOLIDÉS

## ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

Cette cession a été considérée comme une activité abandonnée au sens d'IFRS 5, l'activité de location en Italie pouvant être assimilée à une zone économique principale compte tenu qu'elle était jusqu'à cette date une Unité Génératrice de Trésorerie.

Conformément aux dispositions IFRS 5, les éléments du compte de résultat et du tableau de flux liés à cette activité ont été identifiés séparément en tant qu'activité abandonnée dans les états correspondants. Les éléments détaillés ainsi retraités sont présentés dans les notes 26 et 40.

La plus-value de cession générée par cette opération s'élève à 6 630 K€.

### Prise de contrôle d'Acarlar Makine

En date du 8 octobre 2018, Haulotte a acquis 100% de la société turque de distribution de matériels d'élévation Acarlar Makine et distributeur exclusif du groupe sur le territoire turc. Cette société a été intégrée dans les comptes consolidés par la méthode de l'intégration globale à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018. La période allant du 1<sup>er</sup> au 8 octobre 2018 est considérée comme non significative.

Haulotte détenait depuis avril 2014, une participation de 50% au capital de la société, les résultats de cette dernière étant intégrés dans les comptes consolidés du groupe à travers une mise en équivalence.

Cette acquisition s'inscrit dans la continuité de la première prise de participation et doit permettre à Haulotte de renforcer sa position sur un marché turc estimé comme disposant de perspectives d'évolution intéressantes.

La juste valeur pour 100% de cette acquisition est de 190,7 MTRY (soit 27,4 M€) étant précisé que les prix payés en 2014 et en 2018 ont été versés intégralement sous forme de trésorerie.

Dans le cadre du processus d'acquisition, et conformément à la norme IFRS 3, le Groupe a constaté :

- un goodwill de 142,8 MTRY (soit 20,5 M€),
- un actif incorporel correspondant au portefeuille clientèle pour 41,9 MTRY (soit 6,0 M€).

### 2.3 Renégociation du crédit syndiqué

Le contrat de crédit syndiqué du Groupe a été mis en place en septembre 2014 pour une valeur de 90 M€. La prorogation conclue en mars 2017 prend fin en septembre 2019. Les échéances ont donc été reclassées dans leur intégralité à court terme pour un montant de 80,4 M€ (y compris découvert).

Le groupe est en cours de négociation avec le pool bancaire actuel pour la mise en place d'un nouveau contrat dont les conditions devraient être similaires, le montant restant à définir.

### 2.4 Nouveau siège social

En octobre 2018, le Groupe a annoncé la construction d'un nouveau siège social, sur la commune de Lorette dans le département de La Loire. Sur un terrain de 31 000 m<sup>2</sup>, le bâtiment sera constitué de 5 000 m<sup>2</sup> de bureaux et de 2500 m<sup>2</sup> couverts dédiés à l'innovation et aux prototypes. A ce stade, l'installation dans ces nouveaux locaux est prévue pour 2020. Le financement de cette opération se fait par un crédit-bail, signé en janvier 2019.

# COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

## NOTE 3 - RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après. Sauf mention particulière, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

### 3.1 Base de préparation des états financiers

Du fait de sa cotation dans un pays de l'Union européenne et en application du Règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union Européenne au 31 décembre 2018.

Ce référentiel est disponible sur le site internet de la Commission Européenne ([http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm)). Il comprend les normes approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB), c'est-à-dire les IFRS, les normes comptables internationales (IAS) et les interprétations émanant de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC).

Les états financiers consolidés ont été élaborés selon le principe du coût historique, à l'exception de certains éléments notamment les actifs et passifs financiers qui sont évalués à la juste valeur.

### **Amendements et interprétations aux normes publiées entrant en vigueur en 2018**

Le Groupe a appliqué pour l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2018 les textes suivants qui sont d'application obligatoire pour la première fois en 2018 :

#### **IFRS 15**

IFRS 15, « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients », publiée en mai 2014 et adoptée par l'Union Européenne en octobre 2016, ainsi que l'amendement « Clarifications apportées à IFRS 15 » sont applicables à compter des exercices ouverts le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Leur champ d'application couvre tous les contrats conclus avec des clients, à l'exception des contrats de location, des contrats d'assurance et des instruments financiers, couverts par d'autres normes.

La norme comprend de nouveaux principes pour la reconnaissance des revenus, ainsi que de nouvelles dispositions quant aux informations à fournir en annexe. Elle établit le principe fondamental que la comptabilisation des produits doit traduire le transfert au client du contrôle d'un bien ou d'un service, pour le montant auquel le vendeur s'attend à avoir droit lorsque les obligations contractuelles sont satisfaites.

Le Groupe a analysé les méthodes comptables appliquées au regard des dispositions de la nouvelle norme. Cette analyse a été réalisée sur les différentes typologies de contrats existantes au sein du Groupe.

# COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

Il ressort de cette analyse les principaux points suivants :

Type de contrat	Traitement comptable AFRS 15
Vente de machines	Comptabilisation du chiffre d'affaires à la livraison du bien
Location de machines	Comptabilisation du chiffre d'affaires à la location du bien. Non traité par IFRS 15
Contrat de service sur la base de réalisation d'une prestation -vente simple / service	Comptabilisation du chiffre d'affaires à la réalisation du service
Services - contrats Long Terme	Comptabilisation du chiffre d'affaires linéairement sur la durée du contrat

## IFRS 9

IFRS 9, « Instruments financiers », publiée en juillet 2014 et adoptée par l'Union européenne en novembre 2016, est applicable à compter des exercices ouverts à partir du 1er janvier 2018 et remplace IAS 39. Cette nouvelle norme est relative au classement et à l'évaluation des actifs financiers, incluant un nouveau modèle des pertes futures attendues pour le calcul des pertes de valeur sur les actifs financiers. Pour les dettes financières, la norme conserve la plupart des dispositions de la norme IAS 39.

Le groupe a mené une analyse portant principalement sur le classement et l'évaluation des créances commerciales. Dans le cadre de l'application de cette norme, la méthode simplifiée est retenue (avec une estimation du risque principalement basée sur les durées d'impayés et la possibilité de récupérer les équipements). L'application de cette norme n'a pas eu d'effet sur les états financiers d'ouverture.

## IAS 29

L'hyperinflation est applicable à l'Argentine à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018, avec effet sur les comptes à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

IAS 29 requiert de retraiter les états financiers qui ont été établis selon la convention du coût historique. Ce retraitement consiste à appliquer un indice général des prix, de sorte que les états financiers soient exprimés dans l'unité de mesure en vigueur à la date de clôture.

La norme a été appliquée par le Groupe pour les entités Haulotte Argentina S.A. et Horizon High Reach Limited. Les impacts de cette application sont présentés dans le tableau de variation de capitaux propres et dans la note 31.

# COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

## Autres

Norme ou interprétation	Nature du changement attendu dans les principes et méthodes comptables	Impact de première application pour Haulotte Group
Amendements à IFRS 4 - Contrats d'assurances	Application d'IFRS 9 et d'IFRS 4	Ce nouveau texte est non applicable sur les comptes du groupe
Amendements à IFRS 2 - Paiements fondés sur des actions	Cet amendement concerne principalement des clarifications sur l'impact et la comptabilisation des plans « cash-settled » et « equity-settled »	Ce nouveau texte est non applicable sur les comptes du groupe
Amendements à IAs 40	Cet amendement précise les conditions de transferts entre les différentes catégories d'actifs	Ce nouveau texte est non applicable sur les comptes du groupe
Améliorations annuelles - Cycle 2014-2016	Ces amendements concernent principalement les nouveaux adoptants (IFRS 1) et les entreprises associées dans des sociétés de capital-investissements et assimilées (IAS 28)	Ces nouveaux textes sont non applicables sur les comptes du groupe
IFRIC 22 - Paiement d'avance sur des transactions en devises	Les transactions d'achat ou de vente sont à convertir au cours de change à la date à laquelle l'actif ou le passif relatif au paiement d'avance est comptabilisé initialement	L'application de cet amendement est sans effet significatif sur les comptes annuels, ni sur leur comparatif au 31 décembre 2017

## Nouveaux textes applicables par anticipation

Le Groupe n'a pas anticipé et ne prévoit pas à ce stade d'anticipation pour les textes adoptés par l'Union Européenne en date de clôture qui ne sont applicables qu'aux exercices suivants.

### IFRS 16

IFRS 16 « Contrats de location », publiée en janvier 2016 et adoptée par l'Union européenne en novembre 2017, est applicable au plus tard à compter des exercices ouverts au 1er janvier 2019. Elle présente un modèle détaillé permettant d'identifier les contrats de location et définit le traitement que doivent adopter bailleurs et preneurs dans leurs états financiers respectifs. La norme remplace IAS 17 et ses interprétations.

La nouvelle norme applique le concept de contrôle de l'utilisation d'un actif pour définir un contrat de location, en distinguant contrat de location et contrat de prestation de services suivant que le preneur exerce ou non le contrôle sur l'actif sous-jacent au contrat. Des modifications importantes sont introduites pour la comptabilisation du contrat par le preneur car la distinction actuelle entre contrats de location-financement et contrats de location simple disparaît. Le preneur doit reconnaître dans l'état de la situation financière un actif lié au droit d'utilisation et une dette représentative de l'obligation locative. Des exemptions limitées sont prévues pour les contrats de location court terme et ceux relatifs à des actifs de faible valeur.

Cette norme sera appliquée par le Groupe à compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2019 sans retraitement des périodes comparatives selon la méthode rétrospective simplifiée. Le Groupe appliquera également les exceptions prévues par la norme, à savoir que les contrats de location de courte durée (inférieure à 12 mois) et ceux relatifs à des actifs de faible valeur (inférieure à 4 500 euros) sont exclus.

# COMPTES CONSOLIDÉS

## ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

Le Groupe a implanté un outil de recensement des contrats de location. Cet outil permet de calculer les montants qui seront à comptabiliser au titre du droit d'utilisation, de la dette financière, de la charge d'amortissement et de la charge d'intérêts.

La majorité des contrats de location sont des contrats de location simple dans lequel le Groupe est preneur. Les biens loués sont principalement des actifs immobiliers, des véhicules et du matériel industriel.

Les hypothèses clés que le Groupe utilise pour la mise en œuvre de la norme sont les suivantes :

- Durées : Le Groupe a décidé de retenir les durées contractuelles des contrats. La durée retenue est la première échéance de sortie ; à moins que des informations spécifiques n'amènent à retenir une période plus longue.
- Taux d'actualisation : Le Groupe a souhaité recourir aux mesures de simplification recommandées par la norme et ainsi utiliser le taux d'emprunt marginal du contrat en tenant compte de la catégorie de l'actif, de la durée du contrat et de l'environnement économique.

L'analyse des contrats sera finalisée d'ici la clôture au 30 juin 2019. Les impacts financiers seront donnés à ce moment-là.

Lorsque le Groupe est bailleur, la comptabilisation reste la même qu'avec la norme actuelle, c'est-à-dire que les bailleurs continuent de classer les contrats de location en tant que contrats de location -financement ou de location simple.

### **Nouveaux textes non encore adoptés par l'Union Européenne**

Le Groupe n'a pas anticipé et ne prévoit pas à ce stade d'anticipation pour les autres nouveaux textes publiés par l'IASB ou l'IFRIC mais n'ayant pas encore fait l'objet d'une adoption par l'Union Européenne en date de clôture.

## **3.2 Estimations et jugements comptables déterminants**

### **3.2.1 Hypothèses, jugements clés et appréciations**

Le Groupe procède à des estimations et retient des hypothèses concernant le futur. Les estimations sont fondées sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'évènements jugés raisonnables au vu des circonstances. Les résultats réels pourraient s'avérer différents de ces estimations.

Les principales sources d'incertitudes relatives aux hypothèses clés et aux appréciations portent sur les aspects suivants :

- les tests de perte de valeur des écarts d'acquisition (cf. note 4.1),
- l'appréciation du risque de contrepartie client : l'évaluation de la valeur recouvrable des créances clients (cf note 4.6) se fonde sur la mise en place de procédures de notation (cf note 5 b) et le cas échéant, sur une analyse reposant sur la capacité du Groupe à récupérer les équipements en cas de défaillance du client et à les écouler à une valeur déterminée. Cette valeur de revente est estimée sur la base de l'historique des ventes de machines d'occasion réalisées par le Groupe depuis plusieurs années. La cohérence de ces valeurs avec les cotations des actifs d'occasion généralement admises sur le marché est également vérifiée. Il n'existe pas à ce jour d'éléments susceptibles de remettre en cause l'évaluation de cette valeur recouvrable et notamment la validité des cotes des équipements d'occasion. Toutefois, une dégradation à l'avenir des valeurs de marché des machines d'occasion est susceptible d'entraîner la constatation de dépréciations complémentaires des comptes clients,

# COMPTES CONSOLIDÉS

## ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

- la valeur de réalisation des stocks (cf. note 4.5): la valeur nette de réalisation des stocks d'encours et de produits finis au 31 décembre 2018 déterminée sur la base de transactions observées et fonction du millésime de fabrication des machines, reste nettement supérieure à leur coût de revient,
- l'appréciation du caractère préférentiel des valeurs résiduelles garanties : le traitement comptable associé aux transactions assorties de telles garanties (cf. note 4.6.2) repose sur le postulat quasiment systématiquement vérifié à ce jour de l'attractivité de l'option de rachat de l'équipement à la valeur résiduelle offerte au client par rapport aux valeurs observées sur le marché de l'occasion. Si ce postulat n'était plus confirmé, le traitement comptable des transactions futures devrait être adapté en conséquence.

L'utilisation d'estimations et d'hypothèses concernent également les éléments suivants :

- la reconnaissance du chiffre d'affaires, notamment dans le cadre des relations tripartites exposées dans les notes 4.6.2 à 4.6.4,
- les durées d'amortissement des immobilisations (cf. note 4.3),
- l'évaluation des provisions, notamment pour garantie constructeur (cf. note 4.10) et pour engagements de retraites (cf. note 4.9),
- la reconnaissance d'impôts différés actifs (cf. note 4.12).

Les états financiers reflètent les meilleures estimations, sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes.

### **3.2.2 Évaluation des risques et incertitudes significatives pouvant avoir un impact significatif sur Haulotte Group**

Les principaux risques et incertitudes significatives pouvant avoir un impact significatif sur le Groupe identifiés au 31 décembre 2018 sont liés d'une part au risque de marché, à l'environnement monétaire dans lequel évolue le Groupe, et d'autre part aux éléments liés à sa liquidité.

Concernant le marché (les variations ci-après sont à taux de change constant et hors application d'IAS29), l'exercice 2018 a été marqué par une augmentation du chiffre d'affaires de 14%. Sur l'année, les activités de ventes d'engins progressent de +16% et celle de services +5% affichent une croissance. L'activité de location est, quant à elle, en recul de -7%.

Le Groupe conserve sa politique de gestion centralisée du change telle que décrite dans la note 5.a) et reste attentif aux évolutions des devises sur ses principaux marchés, celles-ci pouvant impacter significativement sa performance financière.

Au cours de l'exercice, le Groupe a continué de diversifier ses sources de financement (voir en note 19).

Le risque de liquidité est décrit en détail dans la note 5.c). Les niveaux de trésorerie disponibles et de lignes de crédits ouvertes et disponibles au 31 décembre 2018, rapprochés des prévisions de trésorerie des premiers mois de l'exercice 2019 ne remettent pas en cause la capacité du Groupe à assurer sa liquidité. Comme précisé dans les faits marquants de l'exercice, les échéances du crédit syndiqué sont au 30 septembre 2019 pour un montant de 80,4 M€. Concernant les autres emprunts, les échéances pour 2019 sont d'un montant total de 5,6 M€.

# COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

## 3.3 Méthodes de consolidation

Les filiales dans lesquelles Haulotte Group S.A. dispose directement ou indirectement du contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

La mise en équivalence s'applique à toutes les entreprises associées dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable. Selon cette méthode, Haulotte Group enregistre sur une ligne spécifique du compte de résultat consolidé sa quote-part du résultat net de l'entreprise consolidée par mise en équivalence. Au 31 décembre 2018, le Groupe ne compte aucune société mise en équivalence.

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est présentée en note 7.

## 3.4 Traitement des comptes et transactions intercompagnies

Les comptes et transactions entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés.

## 3.5 Méthode de conversion des états financiers des filiales étrangères

La devise fonctionnelle de la société consolidante, Haulotte Group S.A., est l'Euro qui est également retenu comme devise de présentation des comptes consolidés.

Les états financiers des sociétés étrangères sont établis dans leur monnaie fonctionnelle, définie comme la monnaie locale.

Les états financiers des sociétés étrangères, dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation (Euro), sont convertis dans la monnaie de présentation selon les règles suivantes :

- Conversion des éléments d'actif et de passif au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice,
- Conversion des éléments du compte de résultat au cours de change moyen de l'exercice (moyenne des 12 taux mensuels) à moins que les cours de change connaissent des fluctuations importantes et qu'en conséquence, l'utilisation du cours moyen pour une période ne soit pas appropriée. Ainsi, en application de la norme IAS 29, les éléments du compte de résultat des entités Haulotte Argentina S.A. et Horizon High Reach Limited ont été convertis au taux de clôture de l'exercice.

Les différences de conversion résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont comptabilisées en autres éléments du résultat global et ventilées entre la part du Groupe et la part des minoritaires.

En cas de cession d'une entité, les écarts de conversion qui étaient comptabilisés en autres éléments du résultat global sont reclassés des capitaux propres en résultat de la période lors de la comptabilisation du profit ou de la perte résultant de la sortie. Ces montants seront alors inclus dans le résultat de cession parmi les « Autres produits et charges opérationnels » de la période.

Les écarts d'acquisition sont suivis dans la devise de la filiale concernée. Ils doivent donc être libellés dans la monnaie fonctionnelle de la filiale et être convertis au cours de clôture.

# COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

## 3.6 Conversion des opérations en devises

Les opérations libellées en devises sont converties par la filiale dans sa monnaie fonctionnelle au taux de change du jour de la transaction. Les éléments monétaires du bilan sont convertis au cours de la clôture à chaque arrêté comptable.

Les gains et les pertes résultant de la conversion sont enregistrés au compte de résultat dans la rubrique « gains et pertes de change » du résultat opérationnel et du résultat financier à l'exception des montants assimilables à des investissements nets à l'étranger, tels que définis par la norme IAS 21, pour lesquels les variations de conversion sont comptabilisées en autres éléments du résultat global. En cas de remboursement anticipé d'un compte-courant assimilé à un investissement net à l'étranger, la réduction de participation associée est appréciée en valeur relative.

## 3.7 Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises intervenus après le 1<sup>er</sup> janvier 2010 sont comptabilisés suivant la méthode de l'acquisition, conformément à IFRS 3 révisée, « Regroupements d'entreprises » :

- Les actifs identifiables acquis et les passifs assumés et passifs éventuels repris sont comptabilisés à leur juste valeur en date d'acquisition, sous réserve qu'ils respectent les critères de comptabilisation d'IFRS 3 révisée. Un actif non courant, (ou groupe d'actifs destinés à être cédés) acquis qui est classé comme détenu en vue de la vente à la date d'acquisition est évalué à sa juste valeur diminuée des coûts de vente. Seuls les passifs de l'entité acquise sont pris en compte : ainsi, un passif de restructuration n'est pas comptabilisé en tant que passif de l'acquise si celle-ci n'a pas une obligation de procéder à cette restructuration en date d'acquisition. Les frais de transaction sont comptabilisés immédiatement en charges lorsqu'ils sont encourus.
- L'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets identifiables est comptabilisé en tant que goodwill. Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé directement au compte de résultat (cf. note 4.1).
- Lors de chaque acquisition, le Groupe peut opter pour la comptabilisation d'un goodwill dit « complet », c'est-à-dire que ce dernier est calculé en prenant en compte la juste valeur des intérêts minoritaires en date d'acquisition, et non pas uniquement leur quote-part dans la juste valeur des actifs et passifs de l'entité acquise.
- Lorsque le Groupe a réalisé une acquisition à des conditions avantageuses, un profit est comptabilisé en « Autres produits et charges opérationnels » si le montant est significatif.
- Tout ajustement de prix potentiel est estimé à sa juste valeur en date d'acquisition et cette évaluation initiale ne peut être ajustée ultérieurement en contrepartie du goodwill qu'en cas de nouvelles informations liées à des faits et circonstances existant à la date d'acquisition et dans la mesure où l'évaluation était encore présentée comme provisoire (période d'évaluation limitée à 12 mois) ; tout ajustement ultérieur ne répondant pas à ces critères est comptabilisé en dette ou en créance en contrepartie du résultat du Groupe (dans la ligne « autres produits et charges opérationnels »).
- En cas d'acquisition par étapes, la prise du contrôle sur l'acquise déclenche la réévaluation à la juste valeur de la participation antérieurement détenue par le Groupe comptabilisée en « Autres produits et charges opérationnels » si le montant est significatif.

# COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

## 3.8 Information sectorielle

Le Groupe a identifié le principal décideur opérationnel de l'entité comme étant le Comité Exécutif. Le Comité revoit le reporting interne du Groupe afin d'évaluer sa performance et de décider de l'allocation des ressources. Sur la base de ce reporting, la direction a déterminé les secteurs opérationnels.

Le Comité analyse l'activité à la fois d'un point de vue géographique et en fonction des principales branches d'activité du Groupe. Ces branches d'activité sont :

- la fabrication et la commercialisation de matériel de levage,
- la location de matériel de levage,
- les services (pièces de rechange, réparations et financement).

Par ailleurs, ces activités sont, d'une manière globale, analysées sur une base géographique (Europe, Amérique du Nord, Amérique Latine, Asie/Pacifique).

Le reporting interne utilisé par le Comité Exécutif est basé sur la présentation comptable des comptes suivant les principes IFRS, et inclut l'ensemble des activités du Groupe.

Les principaux indicateurs de performance revus par le Comité Exécutif sont le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel, la charge d'amortissement. Par ailleurs, le Comité suit les principaux agrégats du bilan : immobilisations corporelles, créances clients, créances sur opérations de financement, stocks, fournisseurs, emprunts.

Les éléments relatifs au résultat financier ou plus généralement non opérationnels, ainsi que le suivi des éléments spécifiques à la consolidation (impôts...) sont suivis de manière centrale sans être décomposés par activité ou secteur géographique et ne sont donc pas inclus dans cette information sectorielle.

Le Groupe n'a pas identifié de client représentant plus de 10% de ses produits des activités ordinaires.

## NOTE 4 - PRINCIPES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION DES PRINCIPAUX AGRÉGATS DU BILAN

### 4.1 Ecarts d'acquisition

Les goodwill relatifs aux sociétés consolidées sont enregistrés à l'actif du bilan sous la rubrique « écart d'acquisition ». Ils résultent de l'application des principes de regroupement d'entreprises, tels que décrit dans la note 3.7 ci-dessus.

Les écarts d'acquisition négatif, ou badwill sont comptabilisés immédiatement en « Autres produits et charges opérationnels » de l'exercice d'acquisition et au plus tard dans un délai de 12 mois, après vérification de la correcte identification et évaluation des actifs et passifs acquis.

Les écarts d'acquisition positifs ne sont pas amortis mais soumis à un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Pour les besoins du test de dépréciation, les goodwills sont affectés aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) ou groupe d'UGT susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises.

# COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

Différentes UGT ont été définies par Le Groupe :

- UGT Amérique du Nord regroupant les filiales Haulotte US et BiJax,
- Les filiales de location du Groupe représentant chacune une UGT indépendante : NDU (sans activité depuis 2008) et Horizon Argentine,
- Les filiales de production et de distribution (hors Amérique du Nord et Turquie) du Groupe regroupées au sein d'une même UGT,
- UGT Acarlar Makine, pour l'activité de distribution en Turquie.

Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable excède la valeur recouvrable, définie comme la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur. Les bases d'évaluation de la valeur d'utilité reposent sur des business plan établis sur plusieurs années (5 ans généralement) dont les flux sont extrapolés au-delà et actualisés, ou pour certaines filiales de location sur l'estimation de la valeur de marché des actifs de location.

Les dépréciations des goodwills sont irréversibles.

Les produits et charges résultant respectivement de la comptabilisation des écarts d'acquisition négatifs et des dépréciations des écarts d'acquisition positifs sont enregistrés en « Autres produits et charges opérationnels ».

## 4.2 Immobilisations incorporelles

### a) Frais de développement

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges au fur et à mesure qu'elles sont encourues. Les coûts encourus sur les projets de développement (conception de produits nouveaux ou améliorés) sont comptabilisés en immobilisations incorporelles lorsque les critères suivants sont remplis :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet est établie,
- la direction montre son intention d'achever le projet,
- l'entité a la capacité d'utiliser ou de vendre cet actif incorporel,
- il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise,
- il existe des ressources techniques, financières appropriées pour achever le projet,
- le coût de cet actif peut être mesuré de manière fiable.

Les autres dépenses de développement ne remplissant pas ces critères sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont réalisées. Les coûts de développement précédemment comptabilisés en charges ne sont pas comptabilisés en immobilisations au cours des périodes ultérieures.

Les frais de développement immobilisés sont amortis à compter de la date à laquelle l'actif est prêt à être mis en service, de façon linéaire, sur la durée d'utilité de l'actif soit entre 2 et 5 ans.

# COMPTES CONSOLIDÉS

## ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

Conformément à IAS 36, les coûts de développement portés à l'actif et non encore totalement amortis sont soumis à un test annuel de dépréciation, dès lors que des indices de pertes de valeur (avantages économiques obtenus inférieurs à ceux projetés initialement) sont identifiés. Une comparaison entre la valeur capitalisée des coûts de développement et les flux de trésorerie projetés sur un horizon entre 2 et 5 ans est alors réalisée afin de déterminer le montant éventuel de la dépréciation à constater.

### **b) Portefeuille clients**

Le portefeuille clients a été déterminé lors de l'allocation du prix d'acquisition de la société Acarlar.

Le prix payé lors de l'acquisition de cette société tient compte des relations que celles-ci entretient avec ses clients. Seules les relations avec les clients existants à la date de la transaction ont été évaluées.

La juste valeur du portefeuille clients a été déterminée par la mise en œuvre de la méthode des surprofits. La durée de vie du portefeuille clients a été fixée à 7 ans.

### **c) Autres immobilisations incorporelles**

Les autres immobilisations incorporelles (logiciels, brevets...) sont évaluées à leur coût d'achat, hors frais accessoires et frais financiers.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 3 à 7 ans.

## **4.3 Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition net des remises et frais engagés pour mettre l'actif en état de marche ou à leur coût de production. Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les immobilisations sont amorties sur leur base amortissable (valeur brute moins valeur résiduelle), à compter de la date à laquelle l'actif est prêt à être mis en service. L'amortissement s'effectue sur la durée d'utilité représentant le rythme de consommation des avantages économiques futurs générés par l'immobilisation.

La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à la valeur recouvrable lorsque la valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable.

Lorsque les composants d'un actif corporel ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés séparément et amortis sur leur durée d'utilité propre. Les dépenses relatives au remplacement ou au renouvellement d'un composant d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct, et l'actif remplacé est mis au rebut.

Conformément à la norme IAS 17, les acquisitions d'immobilisations effectuées sous forme de location financement sont comptabilisées à l'actif pour leur juste valeur, ou si elle est inférieure, à la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location et amorties sur les durées d'utilité telles que décrit ci-dessous s'il est raisonnablement certain que le preneur obtiendra la propriété des actifs à l'issue des contrats. Dans les autres cas, l'amortissement se fait sur la période la plus courte entre la durée du contrat et la durée d'utilité. Les contrats transfèrent à Haulotte la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété s'ils répondent aux principaux indicateurs retenus par la norme IAS 17 (option d'achat, durée du bail représentative de la durée de vie du bien, valeur actualisée des paiements minimaux proche de la juste valeur du bien loué à la date de conclusion du bail, ...).

# COMPTES CONSOLIDÉS

## ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

Les paiements au titre de la location financement sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif. Les charges financières sont enregistrées directement au compte de résultat.

Les contrats qualifiés de location simple ne font pas l'objet de retraitement.

Les terrains ne sont pas amortis. Les autres actifs sont amortis selon la méthode linéaire compte tenu de leur durée d'utilité estimée comme suit :

	<b>Durée</b>
Bâtiments industriels :	
Structure	30 à 40 ans
Autres composants	10 à 30 ans
Aménagements des constructions	
Structure	10 à 40 ans
Autres composants	5 à 20 ans
Installations industrielles	5 à 20 ans
Autres installations et outillages	3 à 20 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique et bureautique	3 à 10 ans
Mobilier de bureau	3 à 10 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et le cas échéant ajustées à chaque clôture.

Les plus ou moins-values de cessions des immobilisations sont comptabilisées en autres produits et charges opérationnels.

#### 4.4 Autres actifs financiers

Dans la norme IFRS 9, les actifs financiers sont classés en trois catégories selon leur nature et l'intention de détention :

- Les actifs évalués au coût amorti,
- Les actifs évalués à la juste valeur par le résultat,
- Les actifs évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Dans ses autres actifs financiers, le Groupe porte essentiellement des actifs financiers de la catégorie 4 soit « les prêts et créances ». Ils sont comptabilisés à la juste valeur du prix payé ajusté des coûts d'acquisition à la date d'entrée et au coût amorti à chaque clôture, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Toute perte de valeur de ces actifs (hors créances, voir Note 4.6) est comptabilisée immédiatement en compte de résultat parmi les « Autres produits et charges financiers ».

# COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

## 4.5 Stocks et encours

Les stocks sont comptabilisés à leur coût ou à leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure :

- Le coût des stocks de matières et fournitures correspond à leur coût d'acquisition, la méthode du coût unitaire moyen pondéré est utilisée,
- Le coût des stocks de produits finis et en-cours incorpore les charges directes et indirectes de production (sur la base d'une capacité d'exploitation normale),
- Les stocks de marchandises sont comptabilisés à leur coût d'achat (pièces de rechanges) ou à leur valeur de reprise (machines d'occasion),

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé aux conditions normales d'exploitation, diminué des coûts nécessaires à la réalisation de la vente du bien.

Une dépréciation est constatée quand la valeur nette de réalisation est inférieure à la valeur comptable des stocks définie ci-dessus.

## 4.6 Créances clients

Quatre cas sont à distinguer :

- Les créances issues de transactions dont le financement est assuré directement par les clients (4.6.1) sans que le Groupe n'accorde de garantie aux établissements financiers assurant le financement de ces clients.
- Les créances issues de transactions pour lesquelles Haulotte Group accorde des garanties à l'organisme de financement du client (4.6.2).
- Les créances issues de contrats de location financement avec Haulotte Group (4.6.3).
- Les créances issues de transactions de crédit-bail adossé (4.6.4).

Ces types de transactions relèvent de traitements comptables différents détaillés ci-après.

### 4.6.1 Ventes sans garantie accordée par le Groupe

Les créances sont enregistrées initialement à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Elles sont comptabilisées ultérieurement à leur coût amorti à l'aide de la méthode du TIE, déduction faite des dépréciations.

Les créances clients font l'objet d'une dépréciation dès lors que des éléments faisant présumer un risque réel et sérieux de non recouvrement sont identifiés. La dépréciation est calculée en comparant la valeur de la créance à la date à laquelle le risque de non recouvrement est identifié et la valeur des équipements représentatifs de la créance à cette même date. Cette politique de dépréciation repose sur les deux éléments suivants :

- Les biens représentatifs des créances peuvent être récupérés par Haulotte Group en cas de défaillance du client, ceci étant contractuellement défini,
- une connaissance précise des valeurs de marché des équipements et un marché actif.

# COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

Ces valeurs de marché sont estimées sur la base d'historique de ventes d'équipements d'occasion réalisées par le Groupe au cours des dernières années et corroborées avec les cotations issues des pratiques du marché.

## 4.6.2 Ventes avec garanties accordées par le Groupe

Conformément aux pratiques du secteur, Haulotte Group accorde des garanties aux organismes financiers proposant des solutions de financement à ses clients. Dans ces cas, Haulotte Group cède l'équipement à l'organisme financier qui contracte ensuite avec le client utilisateur final de l'équipement :

- soit une vente à crédit,
- soit une location financement.

Les garanties consenties par Haulotte Group peuvent être de plusieurs types, en fonction des contrats cadres conclus avec les organismes financiers et du niveau de risque attribué au client par l'organisme financier. Les différentes formes de garanties accordées par Haulotte sont rappelées ci-après :

**Garantie sous forme d'engagement de poursuite de loyers :** Haulotte Group s'engage auprès de l'organisme financier à se substituer au débiteur en cas de défaillance, en prenant en charge dès les premiers incidents de paiement l'intégralité du capital restant dû par le débiteur. Haulotte Group dispose d'un droit de récupération des équipements en contrepartie de sa substitution au débiteur défaillant.

**Garantie sous forme d'abondement à un pool de risques :** dans ce cas, une partie du montant de la vente à l'organisme de financement est abondée dans un fonds de garantie destiné à couvrir les éventuelles défaillances futures des débiteurs. Le montant maximal du pool est fixé mais permet en cas de défaillance d'un client éligible au pool d'assurer à l'organisme financier le recouvrement total de sa créance.

**Garantie spécifique couvrant un montant déterminé pour une créance donnée :** dans ce cas, le recours de l'organisme financier est défini créance par créance. L'organisme financier confirme à chaque arrêté comptable le montant de son recours spécifique sur chacune des créances ayant fait l'objet de ce type de garantie ciblée.

**Garantie sous forme d'engagements de rachat de l'équipement :** la valeur résiduelle des biens est déterminée à la conclusion du contrat entre l'organisme financier et le client utilisateur. À l'issue du contrat, Haulotte Group est engagé à racheter les biens aux organismes financiers à cette valeur prédéterminée. En parallèle de cette opération Haulotte Group propose systématiquement à ses clients la possibilité d'acquérir l'équipement concerné à un prix égal à cette même valeur résiduelle.

Au plan comptable, les trois premiers types de garanties associées aux différents contrats conclus entre l'organisme financier et le client utilisateur sont analysés en substance :

- comme un prêt octroyé au client final par Haulotte Group, contrat cédé à l'organisme financier pour obtenir le financement de la vente (cas de la vente à crédit),
- comme un contrat de location financement entre Haulotte Group et le client final, contrat cédé à l'organisme financier pour obtenir le financement de la vente (cas de la location financement).

# COMPTES CONSOLIDÉS

## ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

L'analyse des garanties accordées par Haulotte Group dans le cadre des contrats ci-dessus au regard des dispositions de la norme IFRS 9 démontre que l'essentiel des risques et avantages liés aux créances cédées aux organismes financiers (risque de crédit, de décalage de paiement notamment) ne sont pas transférés dans le cas de garanties sous forme d'engagement de poursuite de loyers ou d'abondement à un pool de risque.

Ainsi pour les contrats assortis de ce type de garantie, le traitement comptable suivant est retenu : comptabilisation d'une créance (dénommée « créance sur opérations de financement » au bilan) et d'une dette financière (dénommée « dette sur opérations de financement » au bilan) d'un montant égal au capital restant dû par le client final à l'organisme financier. Ces créances et ces dettes s'éteignent au rythme des paiements des loyers par le client à l'organisme financier.

Toutefois, dans le cas d'une garantie avec abondement à un pool de risque destiné à couvrir un montant fixe par créance, le montant comptabilisé en créance et en dette est limité au montant du recours que peut exercer l'organisme financier vis-à-vis de Haulotte Group et non à l'intégralité de la créance « cédée ».

Haulotte Group évalue à chaque arrêté comptable les risques de mise en œuvre des garanties ainsi accordées à l'examen des incidents de paiements qui auraient été déclarés par les organismes financiers. Une dépréciation des créances est alors constatée selon les mêmes principes de détermination que ceux énoncés dans la note 4.6.1.

Pour ce qui concerne le 4ème type de garanties accordées, les engagements de rachats des équipements, l'analyse des valeurs de rachats accordées démontre que l'essentiel des risques et avantages ont été transférés. En effet, le client final exerce dans la quasi-totalité des cas l'option qui lui est offerte de racheter les équipements pour le montant de la valeur résiduelle à la fin de son contrat avec l'organisme financier, cette option étant attractive/préférentielle. Les engagements contractés par Haulotte Group sont mentionnés en engagements hors bilan pour le montant des valeurs résiduelles garanties.

### 4.6.3 Contrats de location financement

Des contrats de vente à crédit ou de location sont également conclus directement entre Haulotte Group et ses clients sans l'intermédiation d'organismes financiers. L'analyse de ces contrats au regard des dispositions de la norme IAS 17 conduit à les qualifier de contrats de location financement dans la mesure où la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des équipements est bien transférée aux preneurs.

Le traitement comptable de ces opérations est le suivant :

- la vente de l'équipement est constatée dans la rubrique « produit des activités ordinaires » du compte de résultat à la date de la signature du contrat par les parties,
- une créance d'exploitation (incluse au niveau des « créances sur opérations de financement » au bilan) est constatée vis-à-vis du client final ventilée en actif courant pour la fraction des loyers devant être encaissée à moins d'un an et en actif non courant pour le solde,
- au cours des exercices suivants, le paiement reçu du client au titre de la location ou de la vente à crédit est affecté en un produit financier et un amortissement de la créance.

# COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

## 4.6.4 Contrats de crédit-bail adossé

De manière ponctuelle, le Groupe peut avoir recours à ce type de financement (une opération réalisée en France en 2018 pour un montant de 2,1 M€).

Le crédit-bail adossé consiste à vendre les équipements à un organisme financier, à lui louer ces équipements par le biais d'un contrat de crédit-bail puis à les donner en sous location à l'utilisateur final. L'analyse en substance des opérations amont et aval conduit à les qualifier de contrats de location financement.

## 4.7 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités et les valeurs mobilières de placement. Ces dernières sont essentiellement constituées de Sicav monétaires et de dépôts à terme.

Les équivalents de trésorerie correspondent à des placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les dépôts à terme ont fait l'objet d'un calcul des intérêts à recevoir pour la période comprise entre la date de souscription et la date de clôture.

## 4.8 Actions propres

Les titres de Haulotte Group S.A. acquis dans le cadre des programmes de rachat par le Groupe (contrat de liquidité affecté à l'animation du cours et mandat de rachat d'actions) sont inscrits en diminution des capitaux propres consolidés pour leur coût d'acquisition. Aucun gain ou aucune perte n'est comptabilisé en compte de résultat lors de l'achat, de la cession, de l'émission ou de l'annulation des actions propres.

## 4.9 Engagements de retraite et assimilés

Le Groupe provisionne les engagements en matière de retraite et assimilés vis à vis de ses salariés ainsi que les médailles du travail. Haulotte Group dispose de régimes à prestations définies. Les engagements correspondants ont été estimés selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière, en tenant compte des dispositions légales et des conventions collectives et en fonction d'hypothèses actuarielles tenant compte principalement de taux d'actualisation, de la rotation du personnel, des tables de mortalité et d'hypothèses d'augmentation de salaires et d'inflation.

Les gains et pertes actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles sont comptabilisés parmi les capitaux propres dans les autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle ces écarts sont dégagés.

## 4.10 Provisions et passifs éventuels

De façon générale, des provisions sont comptabilisées lorsque :

- le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un évènement passé,
- qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

# COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

## **Provision garantie**

Le Groupe accorde sur ses produits une garantie constructeur à ses clients. Les coûts de garantie prévisibles relatifs aux produits déjà vendus font l'objet d'une provision statistique sur la base des données historiques. La période de garantie est généralement comprise entre 1 et 2 ans. Le cas échéant, une provision est comptabilisée au cas par cas pour couvrir des risques d'appels en garantie plus spécifiques.

## **Litiges**

D'autres provisions sont également constituées dans le respect des principes indiqués ci-dessus en cas de litiges, de fermetures de site le cas échéant ou de tout autre événement répondant à la définition d'un passif. Le montant comptabilisé en provision correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation.

D'une manière générale, chacun des litiges connus dans lesquels la société est impliquée a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes, et après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires, ont, le cas échéant, été constituées pour couvrir les risques estimés.

## **Passifs éventuels**

Le Groupe peut identifier le cas échéant l'existence d'un passif éventuel défini comme suit :

- une obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité, ou,
- une obligation actuelle résultant d'événements passés mais qui n'est pas comptabilisée car :
  - il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation, ou,
  - le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

## **4.11 Emprunts**

Les emprunts sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus. Les emprunts sont ultérieurement évalués à leur coût amorti, calculé sur la base du taux d'intérêt effectif.

## **4.12 Impôts différés**

Les impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales des éléments d'actifs et de passifs, sur les retraitements pratiqués dans les comptes consolidés ainsi que sur les déficits fiscaux reportables. Ils sont calculés selon la méthode du report variable société par société en utilisant les taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les actifs d'impôts différés résultant des différences temporaires ou des reports fiscaux déficitaires sont constatés s'il est probable qu'ils pourront être imputés sur des bénéfices fiscaux futurs. Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés si les entités appartiennent au même groupe fiscal et si elles disposent d'un droit exécutoire à les compenser.

# COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

## NOTE 5 - GESTION DES RISQUES FINANCIERS

### a) *Risque de change*

Une part significative des ventes de Haulotte Group est réalisée dans des monnaies autres que l'Euro, en particulier le Dollar américain, le Dollar Australien ou la Livre britannique. Ces ventes en devises sont réalisées principalement par les filiales du Groupe dans leur monnaie fonctionnelle, ne générant pas de risque de change transactionnel à leur niveau.

Les principales sources de risque de change de Haulotte Group sont donc liées aux flux de facturation inter-compagnies entre les sociétés du Groupe lorsqu'elles facturent ou achètent des produits ou services dans une devise autre que leur devise fonctionnelle (flux d'exportation des filiales de production exportant dans la devise locale des filiales de commercialisation).

Le Groupe privilégie un endettement à taux variable permettant plus de souplesse. Pour se couvrir contre les risques de fluctuation des taux d'intérêts, le Groupe saisit les opportunités de marché en fonction de l'évolution des taux. Il n'y a pas de couverture systématique du risque de taux.

La gestion de l'exposition aux risques de change et de taux est réalisée par Haulotte Group SA. Pour couvrir les positions de change transactionnelles ouvertes au bilan dans les principales devises, le Groupe a parfois recours à des instruments financiers simples (vente/achat à terme ou swaps devise contre Euro)

Pour la couverture des risques de marché (taux et risque de change) Haulotte Group peut aussi recourir à des instruments financiers dérivés. Ces dérivés sont destinés à couvrir la juste valeur d'actifs ou de passifs comptabilisés (couverture de juste valeur) ou de flux futurs (couverture de flux de trésorerie).

Conformément aux dispositions des normes IAS 32 et IFRS 9, les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur. La juste valeur de ces contrats est déterminée à l'aide de modèles de valorisation tels que fournis par les banques auprès desquelles les instruments sont souscrits et peut être considérée de niveau 2 au sens de la norme IFRS7 (niveau 2 : évaluation faisant appel à des techniques de valorisation simples s'appuyant sur des données de marché observables).

### b) *Risque de crédit*

Le risque de crédit provient essentiellement des expositions de crédits aux clients, notamment des créances non réglées et des transactions engagées.

Afin de limiter ce risque, le Groupe a mis en place des procédures de notation (interne ou indépendante) destinées à évaluer la qualité de crédit des clients (nouveaux ou anciens) sur la base de leur situation financière, des données historiques de paiement et tout autre facteur pertinent.

Le risque de crédit est également limité par le fait qu'en cas de défaut de paiement des clients, Haulotte Group dispose de la possibilité de récupérer les biens représentatifs des créances. Les dépréciations de créances sont déterminées selon ce principe (cf. note 4.6).

### c) *Risque de liquidité*

La gestion de trésorerie de Haulotte Group est centralisée, le financement courant et prévisionnel de la société mère et des filiales étant géré au siège.

L'ensemble des excédents de trésorerie est placé par la société mère, à des conditions de marché, en SICAV monétaires ou comptes de dépôt à terme sans risque sur le montant du capital.

# COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

## Situation du crédit syndiqué :

Pour rappel, un contrat de crédit syndiqué a été signé le 30 septembre 2014. Au 31 décembre 2018, l'ensemble des ratios auxquels est soumis le Groupe sont respectés. Comme mentionné précédemment, les échéances du crédit syndiqué sont dorénavant à court terme, en parallèle de la négociation d'un nouveau contrat auprès du pool actuel de banquiers.

## Autres financements :

Haulotte Group S.A. a souscrit en 2018 auprès d'établissements extérieurs au pool de crédit syndiqué des emprunts d'un montant de 8 M€ (remboursable sur 5ans) et 5 M€ (remboursable sur 7 ans).

## NOTE 6 - PRINCIPES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION DU COMPTE DE RÉSULTAT

### 6.1 Reconnaissance des produits

Les produits des activités ordinaires comprennent la vente de biens et services, constituée notamment par :

- les ventes autofinancées par le client,
- les ventes réalisées dans le cadre du crédit-bail adossé ainsi que les revenus financiers correspondants (cf. note 4.6),
- les ventes assorties de garanties consenties par Haulotte Group pour l'obtention du financement par le client (cf. note 4.6),
- les ventes dans le cadre d'accord de re-commercialisation avec les institutions financières qui ont repris des équipements suite à la défaillance de leurs clients,
- les locations de matériels,
- les prestations de services.

La comptabilisation des produits traduit le transfert au client du contrôle des biens ou services, pour le montant auquel le vendeur s'attend à avoir droit lorsque les obligations contractuelles sont satisfaites. Les ventes de biens sont comptabilisées nettes de taxe sur la valeur ajoutée.

### 6.2 Coûts des ventes

Les coûts des ventes comprennent les coûts directs et indirects de production, les variations de stocks, les dépréciations des stocks, les coûts de la garantie, les variations de juste valeur des instruments de couverture des opérations en devises ainsi que les charges d'intérêts payés dans le cadre des opérations de crédit-bail adossé.

### 6.3 Frais commerciaux

Ce poste comprend notamment les frais liés à la fonction commerciale.

### 6.4 Frais administratifs et généraux

Ce poste comprend les coûts indirects de location, les frais administratifs et de direction, et les augmentations / diminutions de dépréciation des comptes clients.

# COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

## 6.5 Frais de recherche et développement

Les dépenses liées aux activités de recherche sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Les frais de développement sont comptabilisés en charge de la période sauf s'ils satisfont aux critères de capitalisation énoncés par la norme IAS 38 (cf. note 4.2.a). Il s'agit des dépenses engagées sur des projets de développement de nouvelles catégories de machines ou de nouveaux composants jugés techniquement viables et dont il est probable qu'ils génèreront des avantages économiques.

## 6.6 Autres produits et charges opérationnels

Cette rubrique comprend :

- les plus ou moins-values de cession (à l'exclusion de celles réalisées par les sociétés de location considérées comme des ventes de machines d'occasions et classées en chiffre d'affaires),
- la dépréciation des coûts de développement capitalisés,
- les produits ou charges relatifs à des litiges, inhabituels, anormaux ou peu fréquents,
- la dépréciation des écarts d'acquisition.

## 6.7 Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel regroupe l'ensemble des charges et produits directement liés aux activités du Groupe, que ces éléments soient des éléments récurrents du cycle d'exploitation ou qu'ils résultent d'évènements ou de décisions ponctuels ou inhabituels.

## 6.8 Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net comprend le coût de l'endettement brut qui inclut principalement les charges d'intérêts (calculées au taux d'intérêt effectif - TIE) ainsi que les variations de juste valeur des instruments financiers destinés à couvrir les risques de taux.

## 6.9 Autres produits et charges financiers

La rubrique autres produits et charges financiers comprend les rendements perçus sur placements de trésorerie (produits d'intérêts, plus ou moins-value de cessions de valeur mobilière de placement...) ainsi que le résultat de change sur les comptes courants financiers.

## 6.10 Résultats par action

Le résultat net de base par action présenté en pied de compte de résultat est calculé en faisant le rapport entre le résultat net de l'exercice revenant à Haulotte Group S.A. et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de ce même exercice, déduction faite du nombre moyen pondéré d'actions auto détenues.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif potentiel des instruments de capitaux propres émis par l'entreprise, tels que les options de souscriptions d'actions.

# COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

## NOTE 7 - PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2018 sont les suivantes :

Entités	Lieux	% d'intérêt	Méthode de consolidation au :	
			31 décembre 2018	31 décembre 2017
Haulotte Group S.A.	L'Horme (France)	Mère		
Acarlar Dis Ticaret Ve Makina Sanayi A.s.	Istanbul (Turquie)	100%	Intégration globale	Mise en équivalence
Bil Jax Service, Inc.	Archbold (Etats-Unis)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Bil Jax, Inc.	Archbold (Etats-Unis)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Equipro, Inc	Archbold (Etats-Unis)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Access Equipment Manufacturing (Changzhou) Co., Ltd.	Changzhou (Chine)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Argentina S.A.	Buenos Aires (Argentine)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Arges S.R.L.	Arges (Roumanie)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Australia Pty. Ltd.	Dandenong (Australie)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Chile SPA	Santiago (Chili)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Do Brazil LTDA	Sao Paulo (Brésil)	99,98%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte DSC	Pitesti (Roumanie)	100%	Intégration globale	
Haulotte France Sarl	St Priest (France)	99,99%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Hubarbeitsbühnen GmbH	Eschbach (Allemagne)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Iberica S.L.	Madrid (Espagne)	98,71%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte India Private Ltd.	Mumbai (Inde)	99,99%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Italia S.R.L.	Milan (Italie)	99%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Mexico SA de CV	Mexico (Mexique)	99,99%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Middle East FZE	Dubaï (Emirats Arabes Unis)	100%	Intégration globale	Intégration globale

# COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

Haulotte Netherlands B.V.	Oosterhout (Pays-Bas)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Polska SP Z.O.O.	Janki (Pologne)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Scandinavia AB	Mölndal (Suède)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Services France	St Priest (France)	99,99%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Services SA de CV	Mexico (Mexique)	99,99%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Singapore Ltd.	Singapour (Singapour)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Trading (Shanghai) co. Ltd.	Shanghai (Chine)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte U.S., INC.	Virginia Beach (Etats-Unis)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte UK Limited	Telford (Angleterre)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Vostok	Moscou (Russie)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Horizon High Reach Chle SPA	Santiago (Chili)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Horizon High Reach Limited	Buenos Aires (Argentine)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Levanor Maquinaria de Elevacion S.A.	Madrid (Espagne)	91%	Intégration globale	Intégration globale
Mundilevação, Aluger e Transporte de Plataformas LDA	Paio Pires (Portugal)	81,90%	Intégration globale	Intégration globale
N.D.U Maquinaria y Plataformas Elevadoras, S.L.	Madrid (Espagne)	98,71%	Intégration globale	Intégration globale
NOVE. S.R.L.	Rome (Italie)	0%	Cédée	Intégration globale
Scaffold Design & Erection	Archbold (Etats-Unis)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Seaway Scaffold & Equipment	Archbold (Etats-Unis)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Telescopelle S.A.S.	L'Horme (France)	100%	Intégration globale	Intégration globale

Les comptes des sociétés consolidées sont arrêtés au 31 décembre de chaque exercice présenté, à l'exception d'Haulotte India Private Ltd. qui clôture au 31 mars de chaque année.

En mai 2018, le Group a créé en Roumanie la filiale Haulotte Digital Support Center SRL destinée à intervenir dans le soutien aux activités informatiques et digitales du Groupe. Cette filiale est détenue à 100%. L'activité a débuté au second semestre de 2018.

Comme mentionné dans les faits marquants de l'exercice, la société NOVE. S.R.L a été cédée et le Groupe a pris le contrôle de la société Acarlar Dis Ticaret Ve Makine.

# COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

## NOTE 8 - ÉCARTS D'ACQUISITION

Au 31/12/2018

Sociétés détenues	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
UGT Amérique du Nord	17 405	(8 734)	8 671
UGT Acarlar	23 695	-	23 695
UGT Nove		-	
UGT Horizon	362	-	362
UGT N.D.U.	772	(772)	-
UGT distribution/production hors Amérique du Nord	54	(54)	-
<i>Haulotte France</i>	54	(54)	-
<b>Total</b>	<b>42 288</b>	<b>(9 560)</b>	<b>32 728</b>

Au 31/12/2017

Sociétés détenues	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
UGT Amérique du Nord	16 617	(4 169)	12 448
UGT Nove	2 580	-	2 580
UGT Horizon	694	-	694
UGT N.D.U.	772	(772)	-
UGT distribution/production hors Amérique du Nord	54	(54)	-
<i>Haulotte France</i>	54	(54)	-
<b>Total</b>	<b>20 717</b>	<b>(4 995)</b>	<b>15 722</b>

La variation des écarts d'acquisition entre les deux périodes présentées (soit + 17 006 K€) est liée :

- à la prise de participation dans Acarlar (cf faits marquants),
- à la comptabilisation d'une dépréciation pour l'UGT Amérique du Nord (voir paragraphe suivant),
- aux effets de change sur les montants des écarts d'acquisition des UGT Horizon et Amérique du Nord,
- à la cession de Nove (cf. faits marquants).

### UGT « Amérique du Nord »

Le dernier test de dépréciation sur la zone « Amérique du Nord » - considérée comme une unité génératrice de trésorerie (UGT) – avait été réalisé le 30 juin 2018. Un nouveau test de dépréciation a été réalisé au 31 décembre 2018 sur cette UGT qui intègre les entités américaines du Groupe.

# COMPTES CONSOLIDÉS

## ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

La valeur recouvrable de l'UGT « Amérique du Nord » a été déterminée sur la base des calculs de la valeur d'utilité. Ces calculs sont effectués à partir de la projection de flux de trésorerie sur une période de 5 ans basés sur les budgets financiers approuvés par la direction.

Les principales hypothèses retenues pour la réalisation de ce test sont :

- progression sensible de la part de marché dans le secteur des ventes de nacelles sur le marché « Nord Américain » à horizon 5 ans,
- progression des niveaux de rentabilité constatés sur les différentes activités présentes sur le marché nord-américain,
- taux de croissance long terme de 2,0% et taux d'actualisation de 11,2%.

Sur la base du test réalisé à la date du 31 décembre 2018, la valeur d'utilité de cette UGT est inférieure à sa valeur comptable, conduisant à la comptabilisation d'une dépréciation d'un montant de 5 000 KUSD (en autres produits et charges).

Des analyses de sensibilité ont été menées sur les hypothèses considérées comme clés, soit :

- Les prévisions d'activité : une détérioration de 10% du chiffre d'affaires conduirait à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire de 853 KUSD.
- Le taux d'actualisation : une hausse de 1 point du taux d'actualisation conduirait à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire de 9 080 KUSD.
- Le taux de croissance à long terme : une détérioration du taux de croissance à long terme de 1 point conduirait à une dépréciation complémentaire de 7 022 KUSD.

### **UGT Acarlar**

Voir faits marquants.

Les principaux agrégats de la société sont les suivants :

Bilan à la date d'acquisition :

	<b>KEUR</b>
Juste valeur du regroupement	27 373
Actif immobilisé	44
Portefeuille client	4 695
Stocks	9 463
Créances clients	3 919
Provisions pour risques et charges	- 74
Trésorerie nette	155
Dettes fournisseurs	- 11 953
Autres créances et autres dettes	617
Goodwill	20 508

# COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

Compte de résultat contributif sur la période d'intégration :

	<b>KEUR</b>
Produits des activités ordinaires	3 577
<b>Résultat net</b>	<b>440</b>

Compte de résultat contributif du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018 :

	<b>KEUR</b>
Produits des activités ordinaires	18 487
<b>Résultat net</b>	<b>1 997</b>

L'allocation du prix d'acquisition a été effectué de manière provisoire au 31 Décembre 2018. En effet, la valorisation du portefeuille clients n'a pu être effectuée de manière définitive. Cette valorisation sera finalisée au cours de l'exercice 2019. En conséquence, l'ajustement de cet actif sera comptabilisé avec effet rétrospectif, avec ajustement correspondant du goodwill.

## **UGT Horizon**

Pour la filiale et UGT Horizon, la valeur comptable de l'UGT incluant la valeur nette comptable des équipements de location dans les comptes du Groupe est supérieur à l'écart d'acquisition à leur valeur recouvrable.

# COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

## NOTE 9 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	31/12/ 2016	Entrée de périmètre	Augmen- tation	Diminu- tion	Transferts et autres	Variations de change	Sortie de périmètre	31/12/ 2017
Frais de Développement	15 828	-	4 052	-	(0)	(64)	-	19 816
Portefeuilles clients	-	-	-	-	-	-	-	-
Concessions, brevets, licences	19 268	-	583	-	298	(38)	-	20 111
Autres immobilisations incorporelles et encours	1 190	-	1 105	(96)	(467)	(30)	-	1 702
<b>Valeurs brutes</b>	<b>36 286</b>	<b>-</b>	<b>5 740</b>	<b>(96)</b>	<b>(169)</b>	<b>(132)</b>	<b>-</b>	<b>41 629</b>
Amortissements frais de développement	5 674	-	2 183	-	-	-	-	7 857
Amortissements portefeuilles clients	-	-	-	-	-	-	-	-
Amortissements concessions, brevets	11 378	-	1 891	-	-	(15)	-	13 254
Amortissement autres immob. incorp. et encours	68	-	61	-	-	(9)	-	120
<b>Amortissements et provisions</b>	<b>17 120</b>	<b>-</b>	<b>4 135</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(24)</b>	<b>-</b>	<b>21 231</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>19 166</b>	<b>-</b>	<b>1 605</b>	<b>(96)</b>	<b>(169)</b>	<b>(108)</b>	<b>-</b>	<b>20 398</b>
	31/12/ 2017	Entrée de périmètre	Augmen- tation	Diminu- tion	Transferts et autres*	Variations de change	Sortie de périmètre	31/12/ 2018
Frais de Développement	19 816	-	4 987	-	(0)	65	-	24 869
Portefeuilles clients	-	6 019	-	-	-	900	-	6 920
Concessions, brevets, licences	20 111	-	1 152	(89)	681	(25)	-	21 830
Autres immobilisations incorporelles et encours	1 702	-	1 219	(33)	(649)	27	47	2 314
<b>Valeurs brutes</b>	<b>41 629</b>	<b>6 019</b>	<b>7 359</b>	<b>(122)</b>	<b>32</b>	<b>968</b>	<b>47</b>	<b>55 932</b>
Amortissements frais de développement	7 857	-	2 093	-	1	0	-	9 951
Amortissements portefeuilles clients	-	-	263	-	-	(16)	-	247
Amortissements concessions, brevets	13 254	-	2 053	0	38	(8)	-	15 336
Amortissement autres immob. incorp. et encours	120	-	66	-	13	5	33	237
<b>Amortissements et provisions</b>	<b>21 231</b>	<b>0</b>	<b>4 475</b>	<b>0</b>	<b>51</b>	<b>(18)</b>	<b>33</b>	<b>25 771</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>20 398</b>	<b>6 019</b>	<b>2 884</b>	<b>(122)</b>	<b>(19)</b>	<b>986</b>	<b>14</b>	<b>30 161</b>

\* : Les montants indiqués en colonne « Transferts et autres » correspondent principalement au transfert des immobilisations en cours et à des reclassements de présentation.

# COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

Les acquisitions enregistrées sur l'exercice sont principalement liées à des frais de développement pour un montant de 4 987 K€ (voir note 30), auxquelles s'ajoute l'entrée de périmètre d'Acarlar pour 6 019 k€ (relation clients).

Les amortissements des frais de développement, soit 2 093 K€, sont inclus dans la rubrique « Frais de recherche et de développement » du compte de résultat.

## NOTE 10 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	31/12/ 2016	Entrée de périmètre	Augmen- tation	Diminu- tion	Transferts et autres	Variations de change	Sortie de périmètre	31/12/ 2017
Terrain	6 306	-	-	-	-	(137)	-	6 169
Constructions	47 430	-	497	(7)	218	(1 922)	-	46 216
Installations techniques	34 975	-	1 352	(49)	35	(1 165)	-	35 148
Parc de nacelles en location	32 034	-	7 783	(3 905)	1 591	(3 390)	-	34 113
Autres immobilisations corporelles et encours	13 271	-	992	(147)	252	(735)	-	13 633
Immobilisations corporelles en cours	3 353	-	1 740	(155)	(1 992)	(416)	-	2 530
<b>Valeurs brutes</b>	<b>137 369</b>	<b>-</b>	<b>12 364</b>	<b>(4 263)</b>	<b>104</b>	<b>(7 765)</b>	<b>-</b>	<b>137 809</b>
Amortissements Constructions	24 806	-	1 642	(20)	(11)	(1 154)	-	25 263
Amortissements Installations techniques	27 491	-	2 257	(328)	(267)	(926)	-	28 227
Amortissements parc nacelles en location	15 383	-	4 102	(3 213)	257	(1 013)	-	15 516
Amortissement autres immob. incorp. et encours	10 900	-	1 307	(13)	12	(584)	-	11 622
<b>Amortissements et provisions</b>	<b>78 580</b>	<b>-</b>	<b>9 308</b>	<b>(3 574)</b>	<b>(9)</b>	<b>(3 677)</b>	<b>-</b>	<b>80 628</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>58 789</b>	<b>-</b>	<b>3 056</b>	<b>(689)</b>	<b>113</b>	<b>(4 088)</b>	<b>-</b>	<b>57 181</b>

# COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

	31/12/ 2017	Entrée de périmètre	Augmen- tation	Diminu- tion	Transferts et autres	Variations de change	Sortie de périmètre	31/12/ 2018
Terrain	6 169	1		-	-	38	-	6 209
Constructions	46 216	-	499	(336)	92	426	-	46 897
Installations techniques	35 148	4	1 945	(435)	861	284	-	37 808
Parc de nacelles en location	34 113	-	7 175	(6 466)	(71)	721	(14 170)	21 302
Autres immobilisations corporelles et encours	13 633	373	1 432	(986)	410	98	(1 437)	13 522
Immobilisations corporelles en cours	2 530	-	3 927	(700)	(1 729)	(171)	-	3 857
<b>Valeurs brutes</b>	<b>137 809</b>	<b>378</b>	<b>14 978</b>	<b>(8 922)</b>	<b>(437)</b>	<b>1 396</b>	<b>(15 607)</b>	<b>129 594</b>
Amortissements Constructions	25 263	1	1 495	(197)	0	291	-	26 853
Amortissements Installations techniques	28 227	2	2 426	(396)	41	245	-	30 544
Amortissements parc nacelles en location	15 516	-	2 466	(3 417)	(0)	1 384	(8 779)	7 170
Amortissement autres immob. incorp. et encours	11 622	339	1 419	(919)	(410)	103	(1 120)	11 033
<b>Amortissements et provisions</b>	<b>80 628</b>	<b>342</b>	<b>7 805</b>	<b>(4 929)</b>	<b>(369)</b>	<b>2 023</b>	<b>(9 898)</b>	<b>75 601</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>57 181</b>	<b>36</b>	<b>7 174</b>	<b>(3 993)</b>	<b>(68)</b>	<b>(627)</b>	<b>(5 709)</b>	<b>53 993</b>

\* : Les montants indiqués en colonne « Transferts et autres » correspondent principalement au transfert des immobilisations en cours et à des reclassements de présentation.

L'augmentation du poste « Parc de nacelles en location » pour 7 175 K€ est essentiellement liée à l'acquisition de nacelles élévatrices par les sociétés de location, notamment Horizon Argentine pour 3 652 K€, Horizon Chile pour 1 776 K€, et pour une activité ponctuelle de location dans certaines filiales de distribution pour 1 747 K€.

En 2018, les cessions sur ce poste concernent aussi des machines utilisées pour une activité ponctuelle de location dans les filiales de distribution, dont la valeur brute a diminué de 6 466 K€.

Les éléments figurant dans la colonne « Sortie de périmètre » sont liés à la cession de notre filiale de location italienne au cours de l'exercice (voir note 2.2 « Variations de périmètre »).

Les dotations aux amortissements des nacelles de location sont comptabilisées dans les coûts des ventes du compte de résultat. Les dotations aux amortissements des constructions, installations techniques et autres immobilisations corporelles sont comptabilisées dans les coûts des ventes, et/ou frais commerciaux et administratifs.

Lorsque la valeur comptable des immobilisations corporelles est inférieure à leur valeur recouvrable, une provision pour dépréciation est comptabilisée. La valeur recouvrable des équipements de location est estimée à partir de la valeur d'écoulement sur le marché.

# COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

## NOTE 11 - AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers sont composés de prêts, dépôts et cautionnement vis-à-vis de tiers hors groupe. Leur mouvement sur l'exercice se décompose de la façon suivante :

	31/12/2017	Augmentation	Diminution	Variations de change	Sortie de périmètre	31/12/2018
Actifs financiers	3 724	418	(1 206)	50	(77)	2 908

Comme décrit dans les notes 34 et 35, le Groupe a procédé à la dépréciation et à l'actualisation de prêts pour un montant de 656 K€.

## NOTE 12 - STOCKS ET EN-COURS

Au 31/12/2018	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières	54 083	(1 252)	52 831
En cours de production	3 588	(1)	3 587
Produits intermédiaires et finis	105 721	(1 384)	104 337
Marchandises	20 547	(2 353)	18 194
<b>Total</b>	<b>183 939</b>	<b>(4 990)</b>	<b>178 949</b>

  

Au 31/12/2017	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières	39 482	(1 100)	38 382
En cours de production	2 996	(2)	2 994
Produits intermédiaires et finis	55 236	(1 540)	53 696
Marchandises	15 998	(2 338)	13 660
<b>Total</b>	<b>113 712</b>	<b>(4 980)</b>	<b>108 732</b>

La valorisation des stocks ne tient pas compte de sous-activité.

La variation de stocks de 70 217 K€ au 31 décembre 2018, contre (2 958) K€ au 31 décembre 2017, est comptabilisée en coûts des ventes du compte de résultat.

Les dépréciations des stocks s'établissent comme suit :

	31/12/2017	Augmentation	Diminution	Variations de change	31/12/2018
Dépréciation des stocks	4 980	2 639	(2 701)	71	4 990

# COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

## NOTE 13 - CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

Au 31/12/2018	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
<b>Actifs Non Courants</b>			
Créances sur opérations de financement à plus d'un an	23 122	(1 412)	21 710
<i>Dont créances de location financement</i>	6 497	(1 412)	5 085
<i>Dont garanties données</i>	16 625		16 625
<b>Sous-total</b>	<b>23 122</b>	<b>(1 412)</b>	<b>21 710</b>
<b>Actifs Courants</b>			
Créances clients et comptes rattachés	136 190	(12 617)	123 573
Créances sur opérations de financement à moins d'un an	14 063	(1 219)	12 844
<i>Dont créances de location financement</i>	4 545	(1 219)	3 326
<i>Dont garanties données</i>	9 518		9 518
<b>Sous-total</b>	<b>150 253</b>	<b>(13 836)</b>	<b>136 417</b>
<b>Total</b>	<b>173 375</b>	<b>(15 248)</b>	<b>158 127</b>

Au 31/12/2017	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
<b>Actifs Non Courants</b>			
Créances sur opérations de financement à plus d'un an	20 162		20 162
<i>Dont créances de location financement</i>	3 537		3 537
<i>Dont garanties données</i>	16 625		16 625
<b>Sous-total</b>	<b>20 162</b>		<b>20 162</b>
<b>Actifs Courants</b>			
Créances clients et comptes rattachés	129 314	(14 166)	115 148
Créances sur opérations de financement à moins d'un an	10 669	(676)	9 993
<i>Dont créances de location financement</i>	3 488	(676)	2 812
<i>Dont garanties données</i>	7 181		7 181
<b>Sous-total</b>	<b>139 983</b>	<b>(14 842)</b>	<b>125 141</b>
<b>Total</b>	<b>160 145</b>	<b>(14 842)</b>	<b>145 303</b>

# COMPTES CONSOLIDÉS

## ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

Au 31 décembre 2018, le montant des créances cédées dans le cadre du contrat de factoring représente 8,9 M€ contre 11,1 M€ au 31 décembre 2017.

La juste valeur des « Créances clients et comptes rattachés » classées en actif courant est équivalente à la valeur comptable compte tenu de leur échéance principalement à court terme (inférieure à 1 an).

La juste valeur des créances liées au crédit-bail adossé et à la location financement correspond, conformément à la norme IAS 17, à la juste valeur du bien au commencement du contrat de location (prix de vente comptant net de remise) ou si elle est inférieure à la valeur actualisée des loyers au taux implicite des contrats.

Comme décrit dans la note 4.6, la juste valeur des créances au titre desquelles Haulotte Group a consenti des garanties à l'organisme prêteur du client, représente :

- soit le capital restant dû par le client de Haulotte Group à l'organisme financier,
- soit le montant maximum de risque supporté par Haulotte Group.

Les créances et les dettes correspondantes s'éteignent au fur et à mesure du paiement des loyers par le client à l'organisme de financement.

En lien avec la situation décrite dans les notes 34 et 35, le Groupe a procédé à l'actualisation de créances clients, de créances sur opérations de financement pour un montant de 2 717 K€ présentée en déduction des valeurs brutes des éléments.

Les dépréciations sur comptes clients s'établissent ainsi à :

	31/12/2017	Augmen- tation	Diminu- tion de	Variations de change	Entrée de périmètre	Sortie de périmètre	31/12/2018
Dépréciation des créances	14 842	7 066	(2 427)	(39)	7	(4 201)	15 248

La sortie de périmètre est liée à la cession de Nove.

L'augmentation du poste est principalement liée à la situation décrite dans les notes 34 et 35. Le Groupe a provisionné l'abandon d'une partie des actifs sous-jacents pour un montant de 6 142 K€.

Les créances clients nettes de dépréciation sont détaillées par échéance dans le tableau ci-dessous :

	Total	Echues		
		Non échues ou à moins de 30 jours	moins de 60 jours	Plus de 60 à 120 jours 120 jours
Créances clients nettes 2018	158 127	134 456	4 998	14 351
Créances clients nettes 2017	145 303	134 740	3 834	4 226

Les créances échues sont analysées au cas par cas au regard notamment des cotations clients établies au sein du Groupe (cf. note 5.c). Au regard de ces éléments et de l'analyse du risque qui en résulte, le Groupe détermine la pertinence de la constitution d'une dépréciation. Le cas échéant, des dépréciations sont constatées afin de couvrir la différence entre la valeur comptable de la créance et la valeur estimée de revente de la machine appréciée sur la base de l'historique des ventes et des conditions de marché à la date de clôture.

# COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

## NOTE 14 - AUTRES ACTIFS

	31/12/2018	31/12/2017
Autres créances à court terme	30 555	29 318
Avances et acomptes versés	1 203	1 348
Charges constatées d'avance	1 834	3 526
Dépréciation des autres créances	(220)	(220)
<b>Total autres actifs courants</b>	<b>33 372</b>	<b>33 972</b>
Autres actifs non courants	4 572	4
<b>Total autres actifs</b>	<b>37 944</b>	<b>33 976</b>

Le poste Autres créances à court terme regroupe principalement les créances de TVA pour 11 973 K€, les crédits d'impôts pour 8 077 K€ et les débiteurs divers pour 8 461 K€ (dont un produit à recevoir d'assurance de 2 659 K€ pour la prise en charge (quasi-certaine) d'un sinistre comptabilisé au 31 décembre 2017 et un montant de 3 100 K€ enregistré au titre du débouclage favorable du litige mentionné dans la note 34).

Au 31 décembre 2018, les autres actifs non courants correspondent au reclassement de crédits d'impôts non utilisables à court terme 4 563 K€ (considérés à court terme au 31 décembre 2017 car préfinancement envisagé).

## NOTE 15 - CRÉANCES PAR ÉCHÉANCE

Au 31/12/2018	Montant	à un an au plus	à + d'un an et - de 5 ans
Créances clients et comptes rattachés*	123 573	123 573	-
Créances clients sur opérations de financement	34 554	12 844	21 710
Autres actifs	37 944	33 372	4 572
<b>Total</b>	<b>196 071</b>	<b>169 789</b>	<b>26 282</b>

\*Dont 23 671 K€ de créances échues ou à moins de 30 jours (cf. note 13)

Au 31/12/2017	Montant	à un an au plus	à + d'un an et - de 5 ans
Créances clients et comptes rattachés*	115 148	115 148	-
Créances clients sur opérations de financement	30 155	9 993	20 162
Autres actifs	33 972	33 972	4
<b>Total</b>	<b>179 275</b>	<b>159 113</b>	<b>20 166</b>

\*Dont 10 563 K€ de créances échues ou à moins de 30 jours (cf. note 13)

# COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

## NOTE 16 - GESTION DU RISQUE DE CHANGE

Le tableau ci-dessous présente les positions en devises des créances et des dettes commerciales :

<b>Au 31/12/2018</b> données en milliers d'euros	EUR	AUD	GBP	USD	BRL	Autres	TOTAL
Créances commerciales	81 807	15 068	3 886	48 110	2 503	22 001	<b>173 375</b>
Dettes fournisseurs	(63 067)	(996)	(365)	(10 518)	(68)	(11 270)	<b>(86 284)</b>
Position nette	<b>18 740</b>	<b>14 072</b>	<b>3 521</b>	<b>37 592</b>	<b>2 435</b>	<b>10 731</b>	<b>87 091</b>

<b>Au 31/12/2017</b> données en milliers d'euros	EUR	AUD	GBP	USD	BRL	Autres	TOTAL
Créances commerciales	77 921	15 683	6 831	46 325	1 229	12 156	<b>160 145</b>
Dettes fournisseurs	(48 668)	(481)	(182)	(7 431)	(98)	(5 492)	<b>(62 352)</b>
Position nette	<b>29 253</b>	<b>15 202</b>	<b>6 649</b>	<b>38 894</b>	<b>1 131</b>	<b>6 664</b>	<b>97 793</b>

Une appréciation de l'euro de 10% envers la livre sterling représenterait, hors prise en compte d'effets de couverture, une charge supplémentaire dans les comptes consolidés de l'ordre de 320K€.

Une appréciation de l'euro de 10% envers le dollar US représenterait, hors prise en compte d'effets de couverture, une charge supplémentaire dans les comptes consolidés de l'ordre de 3 417K€.

Une appréciation de l'euro de 10% envers le dollar australien représenterait, hors prise en compte d'effets de couverture, une charge supplémentaire dans les comptes consolidés de l'ordre de 1 279 K€.

Une appréciation de l'euro de 10% envers le real brésilien représenterait, hors prise en compte d'effets de couverture, une charge supplémentaire dans les comptes consolidés de l'ordre de 221 K€.

## NOTE 17 - TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	31/12/2018	31/12/2017
Disponibilités	23 694	23 319
SICAV Monétaires	416	1 162
<b>Total</b>	<b>24 110</b>	<b>24 481</b>

# COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

## NOTE 18 - CAPITAL SOCIAL ET PRIMES D'ÉMISSION

	31/12/2018	31/12/2017
Nombre d'actions	31 371 274	31 371 274
Valeur nominale en euros	0,13	0,13
<b>Capital social en euros</b>	<b>4 078 266</b>	<b>4 078 266</b>
<b>Prime d'émission en euros</b>	<b>91 720 123</b>	<b>91 720 123</b>

Par décision du conseil d'administration du 13 mars 2018, un plan d'attribution d'actions gratuites a été voté en faveur d'une certaine catégorie de salariés. Les principales caractéristiques liées à ce plan sont les suivantes :

<b>Date du conseil d'administration</b>	<b>13/03/2018</b>
Bénéficiaires :	Salariés non mandataires
Nombre total d'actions attribuées gratuitement :	70 000
dont attribuées à des mandataires sociaux	0
Date d'acquisition des actions <sup>(1)</sup>	14/03/2021
Date de fin de période de conservation	n/a
Nombre d'actions souscrites au 31/12/18	0
Nombre cumulé d'actions annulées ou caduques	0
Actions attribuées gratuitement restantes en fin d'exercice	70 000

<sup>(1)</sup> L'attribution définitive des actions est soumise à la conservation du statut de salarié des bénéficiaires et à la réalisation d'objectifs de performance hors marché. Le cours d'action à la date d'attribution était de 19,12€.

La situation des actions auto-détenues au 31 décembre 2018 est la suivante :

	31/12/2018	31/12/2017
Nombre d'actions autodétenues	1 836 567	1 777 898
Pourcentage du capital autodétenu	5,85%	5,67%
Valeur de marché des titres autodétenus en K€*	16 217	28 677

\* Au cours du dernier jour ouvré de l'exercice.

# COMPTES CONSOLIDÉS

## ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

Depuis le 14 avril 2015, la société Haulotte Group S.A. a confié à EXANE BNP PARIBAS l'animation de son titre dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de Déontologie de l'A.M.A.F.I. reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers. Ce contrat est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

Les moyens mis à disposition de ce contrat et portés au crédit du compte de liquidité étaient alors:

- Une somme de 102 171.80 euros,
- La contrevaletur de 11 524.85 euros, en Sicav de trésorerie,
- 139 418 titres Haulotte Group.

Les mouvements sur les exercices 2017 et 2018 des actions auto détenues peuvent être synthétisés comme suit (montants mentionnés en euros) :

TYPE		2018	2017
<b>Liquidité</b>	Nombre titres achetés	334 048	248 048
	Valeur titres achetés (*)	4 786 486	3 692 601
	Prix unitaire moyen	14,3	14,9
	Nombre titres vendus	275 379	282 380
	Valeur titres vendus origine	4 518 027	3 999 745
	Prix vente titres vendus (*)	4 077 629	4 262 090
	Prix ou moins value	(440 397)	262 346
	Nombre titres annulés	-	-
	<b>Nombre titres</b>	<b>138 162</b>	<b>79 493</b>
	<b>Valeur origine titres</b>	<b>1 506 809</b>	<b>1 238 349</b>
<b>Mandat</b>	Nombre titres achetés	-	-
	Valeur titres achetés	-	-
	Prix unitaire moyen	-	-
	Nombre titres vendus	-	-
	Valeur titres vendus origine	-	-
	Prix vente titres vendus	-	-
	Prix ou moins value	-	-
	Nombre titres annulés	-	-
	<b>Nombre titres</b>	<b>1 698 405</b>	<b>1 698 405</b>
	<b>Valeur origine titres</b>	<b>13 183 551</b>	<b>13 183 551</b>
<b>Global</b>	<b>Nombre titres</b>	<b>1 836 567</b>	<b>1 777 898</b>
	<b>Valeur origine titres</b>	<b>14 690 360</b>	<b>14 421 900</b>
	<b>Provision sur titres auto contrôle</b>	-	-
	<b>Cours de clôture titres</b>	<b>8,83</b>	<b>16,13</b>

\* Le flux de trésorerie généré par les actions propres correspond au prix de vente des titres cédés diminué de la valeur des titres achetés. Il s'élève à (709) K€ pour l'année 2018.

# COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

## NOTE 19 - EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

	31/12/2018	31/12/2017
Crédit syndiqué	-	29 279
Ligne de crédit BiJax	-	-
Emprunts divers	26 436	19 755
Avances diverses	314	496
Leasings	2 710	1 857
Garanties	16 624	16 625
<b>Dettes financières à long terme</b>	<b>46 084</b>	<b>68 012</b>
Crédit syndiqué	66 423	-
Emprunts divers	5 592	4 225
Avances diverses	182	257
Leasings	1 082	1 000
Garanties	9 518	7 181
Autres	31	26
Crédit syndiqué - ligne de découverts	13 978	1 593
Autres découverts	5 247	11
<b>Dettes financières à court terme</b>	<b>102 053</b>	<b>14 293</b>
<b>Total Endettement financier brut</b>	<b>148 137</b>	<b>82 305</b>

Comme indiqué dans les faits marquants de l'exercice, le crédit syndiqué est dorénavant présenté dans son intégralité à court terme. Pour rappel, il a été souscrit à un taux d'intérêt variable indexé sur l'Euribor pour les lignes de refinancement et de revolving, et l'Eonia sur la ligne de découvert.

Les mouvements sur le crédit syndiqué au cours de l'exercice 2018 peuvent être synthétisés de la façon suivante :

	31/12/17	Rembour- sement d'échéances	Net des mouvements de l'exercice sur la ligne revolving	Net des mouvements de l'exercice sur la ligne découvert	Amortisse- ment des commissions	31/12/18	Montant disponible non utilisé au 31/12/18
Refinancement	14 589	-	-	-	-	14 589	-
Revolving	15 000	-	37 000	-	-	52 000	-
<b>Total hors découvert</b>	<b>29 589</b>	<b>-</b>	<b>37 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>66 589</b>	<b>-</b>
Découvert	1 594	-	0	12 384	-	13 978	6 022
Commissions et honoraires	(317)	-	-	-	151	(166)	
<b>Total</b>	<b>30 866</b>	<b>-</b>	<b>37 000</b>	<b>12 384</b>	<b>151</b>	<b>80 401</b>	<b>6 022</b>

# COMPTES CONSOLIDÉS

## ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

En contrepartie de ce contrat de crédit syndiqué, les engagements suivants ont été consentis au pool bancaire :

- nantissement du fonds de commerce d'Haulotte Group S.A.,
- nantissement des titres de la société Haulotte France détenus par Haulotte Group S.A., soit 99,99% du capital social,
- nantissement du compte courant entre Haulotte Group S.A. et Haulotte US à hauteur de 50 000 KUSD,
- nantissement du compte courant entre Haulotte Group S.A. et Haulotte Australie à hauteur de 10 000 KAUD.

Ce contrat de crédit syndiqué prévoit par ailleurs un certain nombre d'obligations classiques que se doit de respecter le Groupe pendant toute la durée du contrat. Un certain nombre de ratios sont mesurés semestriellement sur la base des comptes consolidés arrêtés au 30 juin et au 31 décembre de chaque année, basés sur des agrégats issus des états financiers, tels que l'EBITDA, les capitaux propres, la dette nette du Groupe entre autres.

Au 31 décembre 2018, l'ensemble des ratios sont respectés.

Par ailleurs, Haulotte Group a souscrit en 2018 un nouvel emprunt auprès d'une banque extérieure au pool de crédit syndiqué, pour un montant de 8 000 K€ avec une échéance à 5 ans. Un autre emprunt a été souscrit pour un montant de 5 000 K€, avec une échéance à 7 ans, auprès aussi d'un établissement hors pool de crédit syndiqué.

Les emprunts du Groupe hors garanties données sont, en synthèse, libellés dans les monnaies suivantes :

En contre valeurs KEuros	31/12/2018	31/12/2017
Euros	121 365	57 340
GBP	-	-
USD	-	-
Autres	631	1 159
<b>Total</b>	<b>121 996</b>	<b>58 499</b>

La variation des dettes financières au bilan se présente de la façon suivante, selon IAS7 :

	Opening	Flux cash		Flux non cash		Closing	
	31/12/2017	Emission/rbst*	Intérêts	Découvert	Conv.	Autres 31/12/2018	
Court terme	14 293	38 178		17 622	(269)	32 229	102 053
Long terme	68 012	6 556	1 593		(181)	(29 896)	46 084
<b>Total</b>	<b>82 305</b>	<b>44 734</b>	<b>1 593</b>	<b>17 622</b>	<b>(450)</b>	<b>2 333</b>	<b>148 137</b>

\* La différence entre le montant des émissions et remboursements d'emprunts présent dans le tableau ci-dessus et le montant renseigné dans le tableau des flux de trésorerie provient de reclassements d'actifs financiers en dettes financières. Il s'agit d'éléments tels que les dépôts de garantie et de prêts clients.

Le flux non cash « autres » est principalement impacté par le reclassement à court terme des échéances du crédit syndiqué (pour 29,9 M€) ainsi que de la variation des garanties sur opérations de financements.

# COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

## NOTE 20 - GESTION DU RISQUE DE TAUX

Les emprunts et dettes financières, hors garanties données, ont les caractéristiques suivantes :

	31/12/2018	31/12/2017
Taux fixe	36 402	27 628
Taux variable	85 594	30 871
<b>Total</b>	<b>121 996</b>	<b>58 499</b>

Une augmentation des taux de 1% entrainerait une charge financière supplémentaire maximum, hors prise en compte de l'effet d'une éventuelle couverture de l'ordre de 856 K€.

## NOTE 21 - PROVISIONS

	31/12/2017	Dotation	Reprise avec utilisation	Reprise sans utilisation	Variations de périmètre	Variations de change	31/12/2018
Provisions garantie client	5 626	2 714	(598)	(198)		9	7 553
Autres provisions pour litiges	5 455	209	(3 645)	(65)		28	1 982
Part à court terme des provisions engagements de retraite	18						18
<b>Provisions court terme</b>	<b>11 099</b>	<b>2 923</b>	<b>(4 243)</b>	<b>(263)</b>		<b>37</b>	<b>9 553</b>
Part à long terme des provisions engagements de retraite	5 583	541	(173)	(22)	(888)	14	5 055
<b>Provisions long terme</b>	<b>5 583</b>	<b>541</b>	<b>(173)</b>	<b>(22)</b>	<b>(888)</b>	<b>14</b>	<b>5 055</b>
<b>Total des provisions</b>	<b>16 682</b>	<b>3 464</b>	<b>(4 416)</b>	<b>(285)</b>	<b>(888)</b>	<b>51</b>	<b>14 608</b>

La variation de la provision pour garantie client est principalement liée aux effets de la hausse du parc de machines.

Le groupe a procédé à la reprise avec utilisation d'une provision de 3,6 M€ constituée en 2017 et en lien avec des engagements sur des opérations passées. Le déblocement des opérations n'a pas généré de charges complémentaires sur l'exercice 2018.

# COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

## Passifs éventuels :

La filiale de distribution du Groupe Haulotte au Brésil, Haulotte do Brazil fait l'objet d'une procédure en cours concernant le règlement des taxes d'importation antérieures à 2010. Le groupe étudie avec ses conseils quels sont les risques réels relatifs à cette procédure. Au 31 décembre 2018, il n'est pas possible d'évaluer de façon fiable le risque (notamment car les montants invoqués sont jugés très excessifs) et ce litige est considéré en passif éventuel.

En octobre 2018, N.D.U. Maquinarias y Plataformas Elevedaros SL, entreprise dont l'activité a cessé en 2010 a fait l'objet d'une réouverture du plan de liquidation par le Tribunal de Barcelone, ce qui pourrait conduire à l'indemnisation de certains de ses anciens créanciers. La société a fait appel et la procédure en cours ne nous permet pas de déterminer de façon fiable les montants en jeu. Cet élément est donc considéré comme passif éventuel en date du 31 décembre 2018.

## NOTE 22 - AVANTAGES AU PERSONNEL

*Principales hypothèses utilisées pour l'évaluation des engagements*

Les seuls avantages postérieurs à l'emploi dont bénéficient les salariés du Groupe correspondent au versement d'indemnités de fin de carrière et de médailles du travail, principalement dans les entités françaises.

Les engagements de retraite sont provisionnés conformément aux principes exposés au paragraphe 4.9, en prenant en considération les hypothèses suivantes :

	31/12/2018	31/12/2017
Taux de turnover	sur la base des données historiques dont dispose le Groupe, sans changement entre les deux exercices	
Taux de revalorisation des salaires (fonction de l'ancienneté, du profil de carrière attendu, des conventions collectives et du taux de l'inflation long terme)	2%	2%
Taux d'actualisation	1,65%	1,5%
Age de départ à la retraite	Salariés nés avant le 1 <sup>er</sup> janvier 1950 Cadres 62 ans ETAM/Ouvriers 60 ans Salariés nés après le 1 <sup>er</sup> janvier 1950 Cadres 65 ans ETAM/Ouvriers 63 ans	

En ce qui concerne les indemnités de fin de carrière, le principe retenu est le départ à l'initiative des salariés donnant lieu à la prise en compte des charges sociales (45%). Cette modalité de calcul s'inscrit dans le cadre de la Loi Fillon (promulguée le 21 août 2003, modifiée par la loi n°2010-1330 du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites publiée au journal officiel le 10 novembre 2010).

Le Groupe ne détient pas d'actifs de couverture.

*Sensibilité de la dette actuarielle aux variations de taux d'actualisation.*

Une baisse générale du taux d'actualisation de 0,25 point entrainerait une hausse de 4% des dettes actuarielles.

# COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

## Variations de la dette actuarielle

	31/12/2018	31/12/2017
<b>Valeur actualisée de l'engagement en début de période</b>	<b>5 601</b>	<b>5 257</b>
Coût des services rendus de l'exercice	253	403
Coût de l'actualisation	62	61
<b>Sous-total des montants reconnus en résultat</b>	<b>315</b>	<b>464</b>
Prestations payées dans l'exercice	(98)	(105)
<b>Sous-total décaissements (prestations et contributions payées par l'employeur)</b>	<b>(98)</b>	<b>(105)</b>
Changements d'hypothèses	(104)	27
Pertes et (gains) actuariels liés à l'expérience	235	(42)
Ecart de conversion	-	-
<b>Sous-total des montants reconnus en autres éléments du résultat global</b>	<b>(131)</b>	<b>(15)</b>
Variations de périmètre	(888)	
Variations de change	12	
<b>Valeur actualisée de l'engagement en fin de période</b>	<b>5 073</b>	<b>5 601</b>

## Cumul des montants reconnus en autres éléments du Résultat Global

	31/12/2018	31/12/2017
<b>Cumul des montants reconnus en AERG de début d'exercice</b>	<b>1 944</b>	<b>1 959</b>
Réévaluation du passif / de l'actif net de l'exercice	131	(15)
<b>Cumul des montants reconnus en AERG de fin d'exercice</b>	<b>2 075</b>	<b>1 944</b>

## NOTE 23 - DETTES PAR ÉCHÉANCE

31/12/2018	Montant brut	à un an à au plus	+ d'un an et - de 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements	128 912	82 828	42 434	3 650
<i>dont garanties données</i>	26 142	9 518	16 624	
Découverts bancaires	19 225	19 225	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	86 284	86 284	-	-
Autres passifs courants	24 846	24 846	-	-
<b>Total</b>	<b>259 267</b>	<b>213 183</b>	<b>42 434</b>	<b>3 650</b>

# COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

31/12/2017	Montant brut	à un an à au plus	+ d'un an et - de 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements	80 701	12 689	63 202	4 810
<i>dont garanties données</i>	<i>23 806</i>	<i>7 181</i>	<i>16 625</i>	
Découverts bancaires	1 604	1 604	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 352	62 352	-	-
Autres passifs courants	31 068	31 068	-	-
<b>Total</b>	<b>175 725</b>	<b>107 713</b>	<b>63 202</b>	<b>4 810</b>

## NOTE 24 - AUTRES PASSIFS COURANTS

	31/12/2018	31/12/2017
Avances et acomptes reçus	3 487	6 265
Dettes fiscales et sociales	18 876	17 037
Produits constatés d'avance	1 099	305
Autres dettes diverses	1 384	7 461
<b>Total</b>	<b>24 846</b>	<b>31 068</b>

## NOTE 25 - IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impôts différés actifs sont compensés avec les impôts différés passifs générés sur la même juridiction fiscale.

Les impôts différés actifs résultant des différences temporelles ou des reports fiscaux déficitaires sont constatés s'il est probable que les pertes fiscales seront imputées sur des bénéfices fiscaux futurs. Dans le cas où cette probabilité n'est pas démontrée, les impôts différés actifs sont plafonnés à hauteur des impôts différés passifs générés sur la même juridiction fiscale et les impôts différés liés aux reports fiscaux déficitaires ne sont pas reconnus.

Le montant global des déficits reportables qui ne donnent pas lieu à la comptabilisation d'actifs d'impôts différés pour l'ensemble du Groupe au 31 décembre 2018 s'élève à 76 201 K€ (78 746 K€ au 31 décembre 2017) et la majeure partie est indéfiniment reportable.

Enfin, le montant des impôts différés actifs non reconnus suite au plafonnement des impôts différés passifs de même échéance décrit ci-dessus s'élève au 31 décembre 2018 à 2 256 K€ (1 414 K€ au 31 décembre 2017).

# COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

On peut détailler les impôts différés par nature de la façon suivante :

	31/12/2018	31/12/2017
Impôts différés sur retraitements de la juste valeur des matériels de location	(200)	(403)
Impôts différés sur retraitements de crédit bail et crédit bail adossé	1	(27)
Impôts différés sur provision pour engagements de retraite	1 362	1 142
Impôts différés sur retraitement des marges internes sur stocks et immobilisations	5 203	6 151
Impôts différés sur provisions non déductibles	4 821	4 489
Impôts différés sur différence de durée d'amortissement et frais de R&D	(5 213)	(4 047)
Impôts différés sur portefeuille clients Acarlar	(1 468)	0
Impôts différés sur déficits fiscaux	8 869	8 402
Impôts différés sur autres retraitements de consolidation	(1 211)	(1 828)
Impôts différés sur autres écarts temporaires	2 038	77
Effet du plafonnement des impôts différés actifs	(2 256)	(1 414)
<b>Total</b>	<b>11 945</b>	<b>12 542</b>

La variation des impôts différés nets au cours de l'exercice est la suivante :

	31/12/2018	31/12/2017
<b>Solde net début d'exercice</b>	<b>12 542</b>	<b>6 528</b>
Produit / (charge) d'impôts différés des activités poursuivies	1 321	3 894
Produit / (charge) d'impôts différés des activités abandonnées	(702)	
Impôts différés comptabilisés en autres éléments du résultat global	(330)	3 601
Variation périmètre	(1 324)	
Ecart de conversion	438	(1 481)
<b>Solde net fin d'exercice</b>	<b>11 945</b>	<b>12 542</b>

Les impôts différés comptabilisés en autres éléments du résultat global concernent principalement l'impact net du change latent sur les comptes courants qualifiés d'investissements nets.

# COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

## NOTE 26 - COMPTE DE RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES

	31/12/2018		31/12/2017	
Produits des activités ordinaires	4 512	100%	10 509	100%
Coût des ventes	(2 883)	-64%	(6 610)	-63%
Frais commerciaux	(523)	-12%	(1 128)	-11%
Frais administratifs et généraux	(1 017)	-23%	(1 908)	-18%
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	<b>89</b>	2%	<b>863</b>	8%
Autres produits et charges opérationnels	6 663	148%	(519)	-5%
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>6 752</b>	150%	<b>345</b>	3%
Coût de l'endettement financier net	(13)	0%		0%
Autres produits et charges financiers	(101)	-2%	(231)	-2%
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>	<b>6 638</b>	147%	<b>114</b>	1%
Impôts sur le résultat	(693)		(84)	
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>5 945</b>	132%	<b>30</b>	0%

Les autres produits et charges opérationnels sont principalement constitués de la plus-value de cession (voir faits marquants de l'exercice).

## NOTE 27 - PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES DES ACTIVITÉS POURSUIVIES

La note 39 sur l'information sectorielle présente le détail des produits des activités ordinaires.

## NOTE 28 - COÛTS DES VENTES DES ACTIVITÉS POURSUIVIES

	31/12/2018	31/12/2017
Coûts de production des ventes	(415 714)	(366 594)
Dotation nette sur dépréciation des stocks	604	2 845
Coûts de garantie	(9 045)	(6 704)
<b>Total</b>	<b>(424 155)</b>	<b>(370 453)</b>

## NOTE 29 - FRAIS ADMINISTRATIFS ET GÉNÉRAUX DES ACTIVITÉS POURSUIVIES

	31/12/2018	31/12/2017
Frais Administratifs	(42 924)	(38 384)
Dotation nette sur dépréciation des créances clients	(275)	222
Frais de direction	(11 546)	(10 422)
Divers	-	87
<b>Total</b>	<b>(54 745)</b>	<b>(48 497)</b>

# COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

## NOTE 30 - FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES

	31/12/2018	31/12/2017
Production immobilisée frais de développement	4 768	4 052
Amortissement des frais de développement	(2 093)	(2 183)
Crédit impôt recherche	2 310	2 313
Frais de développement engagés	(13 732)	(12 644)
<b>Total</b>	<b>(8 747)</b>	<b>(8 462)</b>

## NOTE 31 - GAINS ET PERTES DE CHANGE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES

En résultat opérationnel	31/12/2018	31/12/2017
Pertes et gains de change réalisés	(2 533)	321
Pertes et gains de change latents	533	(1 536)
<b>Total</b>	<b>(2 000)</b>	<b>(1 215)</b>

En résultat financier	31/12/2018	31/12/2017
Pertes et gains de change réalisés	(1 317)	(2 236)
Pertes et gains de change latents	1 027	(8 630)
<b>Total</b>	<b>(290)</b>	<b>(10 866)</b>

<b>Total</b>	<b>(2 290)</b>	<b>(12 081)</b>
--------------	----------------	-----------------

Les gains et pertes de change liés à des sous-jacents considérés comme des éléments de financement (principalement de nos filiales) sont présentés au sein du résultat financier. Pour l'exercice clos au 31/12/18, l'application de la norme IAS 29 pour les entités argentines (réévaluation des comptes en pesos et conversion du compte de résultat au taux de clôture) a généré un produit de 4 701 K€ dans les gains et pertes de change comptabilisés en résultat financier.

## NOTE 32 - CHARGES PAR NATURE DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES

	31/12/2018	31/12/2017
Achats de matières premières et autres fournitures consommées et variation des stocks de produits finis	(311 835)	(278 521)
Charges externes	(101 382)	(85 222)
Impôts et taxes	(6 106)	(5 493)
Frais de personnel	(91 439)	(82 680)
Dotations et reprises sur amortissements et provisions	(13 737)	(2 617)
Gains et pertes de change	(2 000)	(1 214)
Autres charges et produits d'exploitation	4 198	(2 544)
<b>Total</b>	<b>(522 300)</b>	<b>(458 291)</b>

# COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

## NOTE 33 - CHARGES DE PERSONNEL DES ACTIVITÉS POURSUIVIES

	31/12/2018	31/12/2017
Salaires et traitements	(68 066)	(60 748)
Charges sociales	(22 752)	(21 593)
Participation et intéressement des salariés	(837)	(404)
Indemnités de départ à la retraite	216	65
<b>Total</b>	<b>(91 439)</b>	<b>(82 680)</b>

Les frais de personnel sont imputés aux rubriques appropriées du compte de résultat par fonction.

## NOTE 34 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS DES ACTIVITÉS POURSUIVIES

	31/12/2018	31/12/2017
Plus ou moins values sur autres cessions d'actifs	-	1
Coûts des litiges nets de dotations / reprises sur provisions Write-off	(4 192)	(5 406)
Régularisations sur exercices antérieurs	-	25
Réévaluation de la juste valeur des titres mis en équivalence	4 689	-
Dépréciation sur goodwill	(4 232)	-
Autres	(750)	(62)
<b>Total</b>	<b>(4 485)</b>	<b>(5 442)</b>

Les coûts des litiges sont principalement composés des éléments suivants :

- Le groupe a enregistré un produit de 2 949 K€ relatif au débouclage en sa faveur d'un litige passé.
- En décembre 2017, le Groupe a identifié des actifs financiers dont le remboursement n'interviendrait pas selon les échéanciers initiaux. Au second semestre 2018, un litige est intervenu avec le débiteur concerné et l'issue probable de celui-ci conduit le Groupe à provisionner l'abandon d'une partie des actifs sous-jacents pour un montant de 6 142 K€.

Au 31 décembre 2018, le Groupe a enregistré une plus-value de 4 689 K€ liée à la réévaluation mécaniquement générée par l'acquisition par étapes d'Acarlar ainsi que la dépréciation pour 4 232 K€ de l'écart d'acquisition de notre UGT Amérique du Nord.

# COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

## NOTE 35 - COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET, AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIÈRES DES ACTIVITÉS POURSUIVIES

	31/12/2018	31/12/2017
Commissions et intérêts d'emprunts et découverts bancaires	(1 406)	(1 557)
Coût des transferts d'actifs financiers	(162)	(122)
Intérêts sur contrats de leasing	(12)	(14)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(1 580)</b>	<b>(1 693)</b>
Variation de juste valeur des instruments financiers	-	(50)
Gains / (pertes) sur déblocement d'instruments financiers	(309)	581
Autres	(1 516)	(3 664)
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>(1 825)</b>	<b>(3 133)</b>
<b>Total</b>	<b>(3 405)</b>	<b>(4 826)</b>

En lien avec le litige décrit dans la note 34, le Groupe maintient la pratique d'actualisation des flux futurs (à 10 %) sur les actifs selon les échéanciers en cours de négociation avec le débiteur. L'impact 2018 de cette actualisation, soit (797) K€, est présentée dans la rubrique « autres » des autres produits et charges et en moins des actifs concernés.

## NOTE 36 - IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

	31/12/2018	31/12/2017
Impôts exigibles	(8 671)	(7 214)
Impôts différés	1 321	3 894
<b>Total</b>	<b>(7 350)</b>	<b>(3 320)</b>

Haulotte Group SA est à la tête du groupe d'intégration fiscale français comprenant au 31 décembre 2018 Haulotte France S.A.R.L, Haulotte Services et Telescopelle S.A.S.

Haulotte US Inc est à la tête du groupe d'intégration fiscale américaine comprenant au 31 décembre 2018, Equipro Inc. et ses filiales.

Ces conventions d'intégration fiscale prévoient que la charge d'impôt sur les sociétés soit supportée par les filiales comme en l'absence d'intégration fiscale.

# COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

## NOTE 37 - RAPPROCHEMENT ENTRE CHARGE D'IMPÔT RÉELLE ET THÉORIQUE

La différence entre le taux effectif d'imposition de 29,08% (15,83 % en décembre 2017) et le taux normal en France de 34,43 % s'analyse comme suit :

	31/12/2018		31/12/2017	
Résultat comptable consolidé avant impôt	25 279		20 978	
<b>(Produit) / Charge d'impôt théorique au taux en vigueur pour l'entreprise consolidante</b>	<b>8 704</b>	<b>34,43%</b>	<b>7 223</b>	<b>34,43%</b>
Impact des différences de taux d'imposition	(1 657)		(4 107)	
Impact des charges et produits définitivement non déductibles/imposables	(333)		1 466	
Impact de l'utilisation de déficits fiscaux n'ayant pas été activés	(178)		(659)	
Impact des actifs d'impôt non reconnus	2 032		(421)	
Impact des déficits n'ayant pas donné lieu à comptabilisation d'impôts différés	1 000		356	
Impact des intégrations fiscales et des crédits d'impôt	(1 510)		201	
Impact des extournes d'impôts différés actifs non utilisés	-		-	
Impôt relatif aux exercices précédents	(296)		(741)	
Autres	(410)		2	
<b>(Produit) / Charge d'impôt effective</b>	<b>7 350</b>	<b>29,08%</b>	<b>3 320</b>	<b>15,83%</b>

## NOTE 38 - RÉSULTATS PAR ACTION

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice, à l'exception des actions acquises par le Groupe dans un but d'autocontrôle.

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation afin de tenir compte de la conversion de toutes les actions potentiellement dilutives. Un calcul est réalisé pour déterminer le nombre d'actions qui auraient pu être acquises à leur juste valeur (moyenne annuelle des valeurs boursières de l'action) en fonction de la valeur monétaire des droits de souscription attachés aux options en circulation. Le nombre d'actions ainsi déterminé est comparé au nombre d'actions qui auraient été émises si les options avaient été exercées.

# COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

En Euros	31/12/2018	31/12/2017
<b>Résultat net part du Groupe en milliers d'euro</b>	<b>23 803</b>	<b>17 610</b>
Nombre total d'actions en circulation	31 371 274	31 371 274
Nombre d'actions propres	1 836 567	1 777 898
<b>Nombre d'actions utilisé pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action</b>	<b>29 534 707</b>	<b>29 593 376</b>
Résultat par action attribuable aux actionnaires		
- de base	<b>0,81</b>	<b>0,60</b>
- dilué	<b>0,81</b>	<b>0,60</b>

## NOTE 39 - INFORMATION SECTORIELLE

### 39.1. Répartition du chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires par activités	31/12/2018	%	31/12/2017	%
Vente d'engins de manutention et de levage	488 949	88	431 815	84
Locations d'engins de manutention et de levage	16 067	3	18 089	6
Services <sup>(1)</sup>	50 889	9	49 538	10
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>555 905</b>	<b>100</b>	<b>499 442</b>	<b>100</b>

<sup>(1)</sup> Notamment pièces de rechange, réparations et financements

Chiffre d'affaires par zone géographique	31/12/2018	%	31/12/2017	%
Europe	334 732	60	282 797	57
Amérique du nord	78 594	14	77 731	16
Amérique latine	42 222	8	41 563	8
Asie Pacifique	100 357	18	97 351	19
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>555 905</b>	<b>100</b>	<b>499 442</b>	<b>100</b>

Les principaux contributeurs par zone sont pour l'Europe Haulotte Group SA, Haulotte France, Haulotte GmbH et Haulotte Iberica, pour l'Amérique du Nord, Haulotte US et BiJax Inc., pour l'Amérique Latine, Haulotte Mexico et Haulotte Argentina. Pour l'Asie-Pacifique, il s'agit de Haulotte Australia et Haulotte Middle-East.

# COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

## 39.2. Principaux indicateurs par secteur d'activité

La colonne « Autres » comprend les éléments non affectés aux trois secteurs d'activité du Groupe ainsi que les éléments intersecteurs.

À noter que les informations bilantielles 2017 présentées ci-dessous comprennent l'activité de location italienne cédée au cours de l'exercice 2018.

31 décembre 2018	Production Distribution de machines	Location de machines	Services et Financement	Autres	Total
<b>Éléments du compte de résultat</b>					
Produits Activités Ordinaires avec des clients externes	488 949	16 067	50 889		555 905
Résultat Opérationnel	45 801	2 845	2 598	(22 123)	29 121
<b>Actifs sectoriels</b>					
Actifs immobilisés	87 726	17 012	2 014	13 038	119 791
<i>dont Ecarts d'acquisition</i>	32 366	362	-	-	32 728
<i>dont Immobilisations incorporelles</i>	22 979	-	45	7 137	30 161
<i>dont Immobilisations corporelles</i>	31 979	16 625	1 969	3 420	53 993
<i>dont Actifs financiers</i>	402	25	-	2 481	2 908
Stocks	164 415	-	14 534	-	178 949
Créances Clients et comptes rattachés	91 564	5 303	26 707	-	123 573
<b>Passifs sectoriels</b>					
Fournisseurs	83 791	795	1 698	-	86 284
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 679	579	26 727	116 151	148 137
<b>Autres informations</b>					
Charge d'amortissements et perte de valeur de l'exercice	14 128	1 553	173	-	15 853

# COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

31 décembre 2017 <sup>(*)</sup>	Production Distribution de machines	Location de machines	Services et Financement	Autres	Total
<b>Eléments du compte de résultat</b>					
Produits Activités Ordinaires avec des clients externes	431 815	18 089	49 538		499 442
Résultat Opérationnel	54 000	5 858	3 074	(27 224)	35 708
<b>Actifs sectoriels</b>					
Actifs immobilisés	56 819	26 047	2 830	20 002	105 697
<i>dont Ecart d'acquisition</i>	12 448	3 274	-	-	15 722
<i>dont Immobilisations incorporelles</i>	13 281	-	50	7 066	20 398
<i>dont Immobilisations corporelles</i>	30 121	22 665	2 059	2 336	57 181
<i>dont Actifs financiers</i>	968	108	721	10 599	12 396
Stocks	95 750	249	12 732	-	108 732
Créances Clients et comptes rattachés	85 114	8 631	21 403	-	115 148
<b>Passifs sectoriels</b>					
Fournisseurs	56 999	1 574	605	3 174	62 352
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 662	917	23 806	53 919	82 305
<b>Autres informations</b>					
Charge d'amortissements et perte de valeur de l'exercice	10 359	1 570	145	-	12 074

(\*) : L'information des exercices précédents a été mise à jour pour faciliter la comparabilité des tableaux.

# COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

## 39.3. Principaux indicateurs par zone géographique

La colonne « Autres » comprend les éléments non affectés aux quatre secteurs géographiques du Groupe ainsi que les éléments intersecteurs.

À noter que les informations bilantielles 2017 présentées ci-dessous comprennent l'activité de location italienne cédée au cours de l'exercice 2018.

31 décembre 2018	Europe	Amérique du Nord	Amérique Latine	Asie Pacifique	Autres	Total
<b>Eléments du compte de résultat</b>						
Produits Activités Ordinaires avec des clients externes	334 732	78 594	42 222	100 357		555 905
Résultat Opérationnel	27 372	(2 038)	3 099	688		29 121
<b>Actifs sectoriels</b>						
Actifs immobilisés	56 766	20 193	9 958	32 874	-	119 791
<i>dont Ecart d'acquisition</i>	-	8 671	362	23 695	-	32 728
<i>dont Immobilisations incorporelles</i>	20 771	2 246	19	7 125	-	30 161
<i>dont Immobilisations corporelles</i>	34 098	9 273	9 541	1 082	-	53 993
<i>dont Actifs financiers</i>	1 897	3	36	973	-	2 908
Stocks	103 148	28 511	10 352	36 938	-	178 950
Créances Clients et comptes rattachés	41 930	14 299	14 848	52 497	-	123 573
<b>Passifs sectoriels</b>						
Fournisseurs	69 736	4 908	585	11 056	-	86 284
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	147 562	-	578	(2)	-	148 137
<b>Autres informations</b>						
Charge d'amortissements et perte de valeur de l'exercice	7 968	5 530	1 871	483	-	15 853

# COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

31 décembre 2017 <sup>(*)</sup>	Europe	Amérique du Nord	Amérique Latine	Asie Pacifique	Autres	Total
<b>Éléments du compte de résultat</b>						
Produits Activités Ordinaires avec des clients externes	282 797	77 731	41 563	97 351	-	499 442
Résultat Opérationnel	21 910	2 596	5 059	6 143	-	35 708
<b>Actifs sectoriels</b>						
Actifs immobilisés	65 003	21 287	7 979	2 756	8 672	105 697
<i>dont Ecart d'acquisition</i>	2 580	12 448	694	-	-	15 722
<i>dont Immobilisations incorporelles</i>	19 131	759	-	508	-	20 399
<i>dont Immobilisations corporelles</i>	40 938	8 077	7 118	1 049	-	57 181
<i>dont Actifs financiers</i>	2 354	2	168	1 199	8 672	12 395
Stocks	65 855	20 550	5 686	16 641	-	108 732
Créances Clients et comptes rattachés	51 875	12 781	12 363	38 128	-	115 148
<b>Passifs sectoriels</b>						
Fournisseurs	52 571	3 724	487	5 570	-	62 352
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	81 180	-	917	208	-	82 305
<b>Autres informations</b>						
Charge d'amortissements et perte de valeur de l'exercice	8 653	1 255	1 738	427	-	12 074

(\*) : L'information des exercices précédents a été mise à jour pour faciliter la comparabilité des tableaux.

# COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

Les notes 40 à 42 détaillent les variations du tableau de flux de trésorerie.

## NOTE 40 - DÉTAIL DE LA VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

	31/12/2018	31/12/2017
Variations des stocks	(62 775)	(1 298)
Variations des dépréciations des stocks	(299)	(2 772)
Variations des créances clients	(15 642)	(7 786)
Variation de la dépréciation des créances clients	(1 273)	(5 394)
Variations des dettes fournisseurs	20 472	10 765
Variations des autres dettes et autres créances	(11 521)	1 808
<b>Variations du Besoin en Fonds de Roulement des activités poursuivies</b>	<b>(71 038)</b>	<b>(4 677)</b>

	31/12/2018	31/12/2017
Variations des stocks	29	23
Variations des dépréciations des stocks	-	-
Variations des créances clients	286	163
Variation de la dépréciation des créances clients	146	(178)
Variations des dettes fournisseurs	(5)	293
Variations des autres dettes et autres créances	(1 111)	(66)
<b>Variations du Besoin en Fonds de Roulement des activités abandonnées</b>	<b>(655)</b>	<b>235</b>

## NOTE 41 - DÉTAIL DE LA VARIATION DES CRÉANCES SUR OPÉRATIONS DE FINANCEMENT

	31/12/2018	31/12/2017
Variations des créances brutes	(2 714)	2 385
Variations des dépréciations		(99)
<b>Variation des créances sur opérations de financement</b>	<b>(2 714)</b>	<b>2 286</b>

Les opérations de financement des ventes regroupent le crédit-bail adossé, la location financement, les engagements de poursuite de loyers et les engagements de pools de risque.

Les transactions assorties d'engagements de pool de risques et d'engagement de poursuite de loyers par le Groupe sont des opérations caractérisées par un parfait adossement des créances et des dettes dont l'évolution parallèle ne génère aucun flux de trésorerie. Les créances et les dettes (de même montant) s'éteignent au fur et à mesure des paiements de loyers par le client à son organisme de financement. Ainsi ces opérations sont neutralisées au niveau du tableau de trésorerie car sans incidence en termes de trésorerie.

# COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

La variation des créances liées au crédit-bail adossé et à la location financement est présentée comme composante de la trésorerie d'activité ci-dessus. En revanche, la variation de la dette correspondante (strictement adossée à la créance ou résultant d'un financement global depuis que les contrats de crédit-bail adossé ont été rachetés par le biais d'un emprunt syndiqué) est présentée dans les flux de financement.

## NOTE 42 - COMPOSANTES DE LA TRÉSORERIE

	31/12/2018	31/12/2017
Caisses et comptes à vue	23 694	23 319
SICAV monétaires et titres négociables	416	1 162
<b>Trésorerie du bilan</b>	<b>24 110</b>	<b>24 481</b>
Découverts bancaires (voir note 19)	(19 227)	(1 604)
<b>Trésorerie du tableau de flux de trésorerie</b>	<b>4 885</b>	<b>22 877</b>
dont trésorerie du tableau de flux de trésorerie activités poursuivies	4 885	22 809
dont trésorerie du tableau de flux de trésorerie activités abandonnées	-	68

## NOTE 43 - TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

### 43.1. Opérations avec les entreprises liées

La Société Solem S.A.S, est l'actionnaire majoritaire de Haulotte Group S.A., avec 54,40 % du capital social au 31 décembre 2018.

Haulotte Group a réalisé avec Solem des produits à hauteur de 30 K€ en 2018 et 30 K€ en 2017, et a été facturé par Solem d'un montant de charges de 1 027 K€ en 2018 et 839 K€ en 2017 correspondant principalement aux charges engagées pour le Groupe par deux dirigeants comme décrit dans le paragraphe suivant.

Telescopelle a versé 49 K€ en 2018 à Solem (45 K€ en 2017) au titre d'une clause de retour à meilleure fortune suite à un abandon de créances consenti le 31 décembre 2001 pour 1 220 K€. Le solde de l'abandon dont le remboursement est attendu s'élève à 548 K€ au 31 décembre 2018.

### 43.2. Sommes allouées aux dirigeants

Les sommes allouées aux membres du Conseil d'administration se sont élevées à 806 K€ en 2018 (908 K€ en 2017) à la charge du Groupe pour l'exercice écoulé. L'ensemble des rémunérations correspond à des avantages à court terme (rémunération fixe et variable).

Ce montant provient de la refacturation par la société Solem S.A. de la quote part de prestations effectuées pour le Groupe par deux dirigeants. Il comprend les charges engagées par ces dirigeants pour le compte du Groupe.

Conformément au contrat d'assistance administrative générale et commerciale signé par Solem S.A. le prix de revient de la prestation est majoré d'une marge de 10%.

Aucun crédit ni avance n'a été consenti aux membres des organes d'administration et de direction. Il n'existe pas d'engagements en matière de pensions et indemnités assimilées au bénéfice des dirigeants actuels ou d'anciens dirigeants.

Par ailleurs, une partie des sommes allouées concerne la refacturation d'une prestation de conseil effectuée par l'un des membres du conseil d'administration.

# COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

## NOTE 44 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés	31/12/2018	31/12/2017
Engagements de rachat*	60	100
Part des emprunts inscrits au bilan garantis par des sûretés réelles**	66 589	29 589
Engagements donnés au titre de clauses de retour à meilleure fortune	0	581
Engagements consentis par Haulotte Group SA à GE Capital au profit d'Haulotte US***	4 232	4 348
Avals et cautions bancaires****	2 601	3 182
Garanties sur financement export*****	1 869	1 964
Autres engagements*****	0	1 000

(\*) : Les engagements de rachat correspondent aux garanties de valeur résiduelle consenties par le Groupe dans le cadre de contrats de financement de ses clients.

(\*\*) : Dans le cadre du contrat de crédit syndiqué souscrit par le Groupe : Nantissement du fonds de commerce d'Haulotte Group S.A. et des titres de la société Haulotte France, de 50 000 KUSD du compte courant entre Haulotte Group S.A. et Haulotte US et 10 000 KAUD du compte courant entre Haulotte Group S.A. et Haulotte Australia. Ces engagements s'appliquent également pour la ligne de crédit de 10 000 KUSD Group S.A. et Haulotte US et 10 000 KAUD du compte courant entre Haulotte Group S.A. et Haulotte Australia.

(\*\*\*) : Dans le cadre d'accords portant sur le financement de ventes signés au cours de l'exercice 2014, Haulotte Group SA s'est porté garant en cas de défaillance d'Haulotte US Inc., sur première demande et dans la limite de 5 MUSD, au profit de différentes sociétés du Groupe GE (General Electric Capital Corporation US, GE Commercial Distribution Finance Corporation US, GE Canada Equipment Financing G.P.). Cet engagement prendra fin le 19 Décembre 2021.

(\*\*\*\*) : Dans le cadre de la loi Macron, le Groupe a reçu des acomptes de ses clients pour des livraisons prévues jusqu'en 2019. Les clients concernés ont demandé la remise d'une caution bancaire garantissant la restitution de l'acompte dans le cas où la livraison de l'équipement n'aurait pas lieu.

(\*\*\*\*\*) : Dans contrats de financement export sont mis en place pour certains clients. Des organismes spécialisés garantissent aux Banques ces contrats à hauteur d'un certain pourcentage. Le Groupe donne alors une contre-garantie complémentaire à l'établissement financier pour le pourcentage non couvert

(\*\*\*\*\*): Dans le cadre du contrat de cession de ses actifs et de son fonds de commerce de location en Espagne conclu en 2014, le Groupe a par ailleurs accordé à l'acheteur une garantie couvrant exclusivement les passifs fiscaux (au sens de la loi 58/2003 de la Fiscalité Générale espagnole) dont le fait générateur serait antérieur à la date de la vente, jusqu'à leur prescription. La date de prescription ayant été atteinte au cours du 2ème semestre 2018, cette garantie n'est plus reportée au 31/12/18.

La ventilation par échéances des engagements hors bilan du Groupe est la suivante :

31/12/2018	Montant brut	à un an au plus	à + d'un an et - de 5 ans	à plus de 5 ans
Engagements de rachat	60	4	56	0
Part des emprunts inscrits au bilan garantis au bilan par des sûretés réelles	66 589	66 589		-

# COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

31/12/2017	Montant brut	à un an au plus	à + d'un an et - de 5 ans	à plus de 5 ans
Engagements de rachat	100	46	53	1
Part des emprunts inscrits au bilan garantis au bilan par des sûretés réelles	29 589		29 589	-

## NOTE 45 - EFFECTIF MOYEN DU GROUPE

	31/12/2018	31/12/2017
Effectif moyen de l'exercice	1 927	1 687
<i>Dont effectif moyen des activités abandonnées</i>		45

## NOTE 46 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En euros HT	Pricewaterhouse-Coopers Audit SAS		BM&A	
Certification des comptes	195 140	94%	101 000	100%
Services autres que la certification des comptes	12 500	6%		0%
<b>TOTAL</b>	<b>207 640</b>	<b>100%</b>	<b>101 000</b>	<b>100%</b>

Les services autres que la certification des comptes concerne l'émission du rapport de l'organisme tiers indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales ainsi que les diligences liées à l'attestation de covénants financiers.

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES **SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

## EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

**PricewaterhouseCoopers Audit**

20 rue Garibaldi  
69451 Lyon cedex 06

**BM&A**

11, rue de Laborde  
75008 Paris

A l'assemblée générale de la société Haulotte group SA

**OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Haulotte group SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

**FONDEMENT DE L'OPINION*****Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

**JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS - POINTS CLÉS DE L'AUDIT**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES **SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018**

## **EVALUATION DU RISQUE DE CRÉDIT CLIENT**

### ***Risque identifié***

Le Groupe opère auprès d'une clientèle diversifiée dont la situation financière peut être impactée par la cyclicité des marchés et de données géopolitiques pouvant limiter leur liquidité à court terme. Ces éléments sont susceptibles de remettre en cause le respect des échéanciers contractuels de règlement.

Au 31 décembre 2018, les créances clients et comptes rattachés (y compris les créances sur opérations de financement) représentent une valeur brute de 173 375 milliers d'euros et une valeur nette de 158 127 milliers d'euros dont 23 671 milliers d'euros de créances échues de plus de 30 jours.

Comme énoncé dans les notes 4.6, 5.b) et 13 de l'annexe aux comptes consolidés, l'appréciation du risque client et par conséquent l'évaluation d'une éventuelle dépréciation reposent sur l'analyse conjointe d'une part, de la situation financière individuelle du client appréhendée notamment au regard de l'historique des relations et des perspectives du marché dans lequel il opère et, d'autre part, de la probabilité de récupération par le Groupe des actifs sous-jacents en cas de défaillance.

Compte tenu du caractère significatif des créances dont l'échéance peut varier selon les types de financement et des jugements et hypothèses pris en compte par la Direction pour l'évaluation des dépréciations des créances clients et comptes rattachés, nous avons considéré que l'évaluation du risque de crédit client constitue un point clé de notre audit.

### ***Notre réponse***

Nos travaux ont notamment consisté à :

- Prendre connaissance des procédures de contrôle interne concernant l'évaluation du risque de crédit client mises en place par la Direction.
- Apprécier le bien-fondé des hypothèses retenues pour l'évaluation des risques de crédit clients y compris le caractère plausible de reprise des machines le cas échéant.
- Vérifier les données de base servant à l'évaluation des provisions ou à l'actualisation des créances clients en cas d'horizon de recouvrement supérieur à un an.

## **ÉVALUATION DU GOODWILL DE L'UNITÉ GÉNÉRATRICE DE TRÉSORERIE (UGT) « AMÉRIQUE DU NORD**

### ***Risque identifié***

Au 31 décembre 2018, l'écart d'acquisition de l'UGT Amérique du Nord s'élève à 17 405 milliers d'euros en valeur brute et 8 671 milliers d'euros en valeur nette, au regard d'un total bilan de 536 933 milliers d'euros. Une dépréciation de 4 232 milliers d'euros a été comptabilisée sur l'exercice 2018, la valeur d'utilité de cette UGT étant devenue inférieure à sa valeur comptable.

Les modalités des tests de dépréciation mis en œuvre sont décrites dans les notes 4.1 et 8 de l'annexe aux comptes consolidés.

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES **SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

## EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

La valeur recouvrable de l'UGT « Amérique du Nord » est déterminée par référence à la valeur d'utilité calculée à partir de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus sur une période de 5 ans du groupe d'actifs composant l'UGT « Amérique du Nord ». Les données prévisionnelles comportent des hypothèses de volumes, de prix de vente, de coûts de production et l'utilisation d'un taux de croissance à long terme.

Nous avons considéré que l'évaluation de cet écart d'acquisition est un point clé de notre audit en raison de son importance dans les comptes du Groupe et parce que la détermination de sa valeur recouvrable implique un recours important au jugement de la direction dans la détermination des projections de flux de trésorerie futurs et des hypothèses retenues.

### **Notre réponse**

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre du test de dépréciation par le Groupe.

Nos travaux ont principalement consisté à :

- Rapprocher les données composant la valeur nette comptable de l'UGT « Amérique du Nord » avec les comptes consolidés ;
- Vérifier par sondage leur exactitude arithmétique et procéder au rapprochement des données prévisionnelles avec le budget approuvé par la Direction ;
- Apprécier les hypothèses opérationnelles retenues par la Direction pour établir les prévisions de flux de trésorerie notamment en les confrontant aux réalisations passées et aux perspectives de marché ;
- Revoir le calcul du taux d'actualisation et corroborer certaines composantes de ce taux avec les données de marché disponibles ;
- Apprécier la sensibilité de la valeur aux paramètres d'évaluation, notamment au taux d'actualisation et aux différentes hypothèses retenues

Nous avons par ailleurs apprécié le caractère approprié des informations fournies dans la note 8 « Ecart d'acquisition » de l'annexe aux comptes consolidés.

### **VÉRIFICATION DU RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par les textes légaux et réglementaires des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES **SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018**

## **INFORMATIONS RÉSULTANT D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES**

### ***Désignation des commissaires aux comptes***

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Haulotte group SA par vos assemblées générales du 28 mai 2015 pour le cabinet BM&A et du 2 octobre 1998 pour le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit.

Au 31 décembre 2018, le cabinet BM&A était dans la quatrième année de sa mission sans interruption et le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit dans la vingt-et-unième année, dont respectivement quatre et vingt-et-une années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

## **RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS**

### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES **SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

## EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés,
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle,
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

### **Rapport au comité d'audit**

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES **SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

## EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Lyon, le 30 avril 2019  
Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Natacha Pélisson

BM&A



Alexis Thura